

Les plus précieux vestiges connus en Amérique

par Vianney DUCHESNE

Les travaux entrepris à la place Royale, sur l'emplacement de la batterie royale, ont permis de mettre au jour une partie importante des structures de 1691 et on prévoit déjà qu'elles constitueront de loin les plus précieux vestiges connus de l'Amérique du Nord.

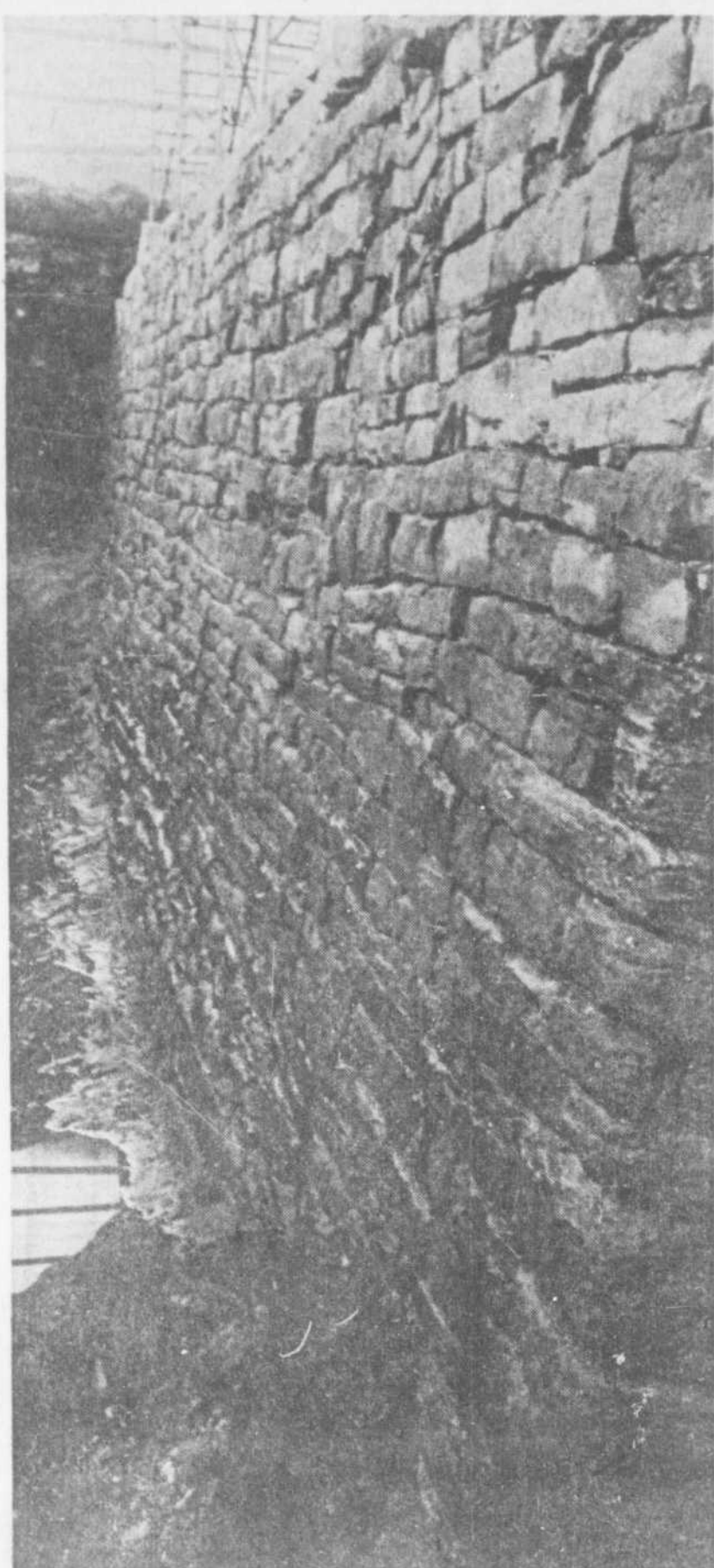
En effet, les fouilleurs et les archéologues du ministère des Affaires culturelles ont dégagé deux murs imposants de 16 pieds de haut sur 56 pieds de largeur d'un côté et de 59 pieds de l'autre. Ces murs mesurent 72 pouces à la base et 56 à la partie supérieure; huit contre-forts d'origine, de 20 pieds de longueur chacun, appuient ces murs.

Ces mises au jour complètent celles de l'été de 1973, en bordure du marché Findlay. Ainsi, la batterie royale prend de plus en plus forme et déjà les spécialistes peuvent obtenir la confirmation de certaines hypothèses. Les structures situées sous l'ancien hôtel Brochu sont mieux conservées et plus complètes que celles de la partie nord-est de la batterie.

Selon un document du ministère, on peut observer qu'à marée haute l'eau du fleuve vient laver les pierres et laisser des marques d'humidité. À marée basse, la structure est visible dans son intégrité. On peut y reconnaître le roc sur lequel tout l'ensemble repose.

La batterie royale de 1691 faisait suite à la tour de 1660 et à une première batterie, en 1663. Elle servait à la protection de la basse ville en cas d'attaque venant de tout navire. Elle fut utilisée jusqu'au siège de Québec, en 1759, alors qu'à la prise de la ville par les Anglais il y avait alors quatre canons, les autres ayant été transportés aux endroits "chauds" du combat.

Les structures mises au jour ont (Suite à la page A6, 1re col.)



Ce mur, de la façade ouest de la batterie royale est unique en Amérique avec ses 16 pieds de hauteur et 59 pieds de longueur puisqu'il a été érigé en 1691 sous la gouverne de l'intendant Frontenac, sur l'emplacement de la maison de Champlain.

Photo Gouvernement du Québec

Projet d'aménagement des berges de la Saint-Charles

La basse ville de Québec ne sera plus reconnaissable

par Benoit ROUTHIER

La basse ville de Québec ne sera plus reconnaissable dans quelques années quand 1) on aura démolit quelque 2,053 logements dans Saint-Roch et Saint-Sauveur, pour les besoins du réseau routier; quand 2) restaurants flottants et un port de plaisance enjamberont la rivière Saint-Charles et que les bateaux mouches la sillonneront comme la Seine, à Paris; quand 3) on aura procédé à la construction de 5,000 à 9,000 logements pour une population différente; quand 4) quelque 10,000 autres auront été restaurés et quand 5) quelque 180 entreprises situées le long de la Saint-Charles auront été relocalisées.

Ce ne sont pas là simples élucubrations de quelque astrologue à la petite semaine, mais bien quelques éléments du rapport préliminaire du projet d'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles.

Ce rapport a été tenu bien secret par l'hôtel de ville de Québec, qui doit rendre public, bientôt, son rapport officiel, qui serait présentement sous presse.

Fruit d'une "fuite", une copie du rapport préliminaire circule depuis un bon bout de temps dans la ville et des organismes ont commencé à l'étudier afin de pouvoir sensibiliser la population à temps, de sorte que, quand viendra la période de consultation, les gens seront suffisamment informés des conséquences du réaménagement pour les comprendre et réagir.

Cette étude, qui contient plusieurs propositions, traite de la vocation récréative de la rivière, de la vocation résidentielle à donner à ses berges, de

l'opportunité de relocaliser les entreprises installées le long de la rivière, des répercussions sociales, économiques et écologiques des transformations à effectuer.

Les auteurs du rapport ont divisé la rivière par secteurs compris entre les ponts qui l'enjambent. Entre le pont Scott et le pont de l'Aqueduc, on retrouve une zone à caractère champêtre qu'il faut conserver et mettre en valeur même.

Du pont de l'Aqueduc au pont Marie-de-l'Incarnation, ce sont des terrains vagues avec absence d'arbres et de végétation; la rivière placée en contrebas est isolée du terrain du HLM Marie-de-l'Incarnation par une différence de niveau de 20 pieds. Ce HLM a un caractère austère et imposant. L'autre partie du terrain, au nord, sert à l'entreposage d'autobus d'écoliers.

Au sud, on relève la présence d'industries dont le type et l'aspect s'intègrent "très mal au site et empêchent les possibilités de développement résidentiel", on note encore la présence de la fonderie à neige, qui amène du camionnage dans ce secteur.

Le rapport recommande de ne pas isoler la rivière, de relocaliser les industries incompatibles avec la fonction résidentielle, comme Alex Couture Inc. et Roméo Vachon Ltée, "si la politique est de prolonger les zones d'habitations déjà implantées dans ce secteur". Il propose aussi de limiter l'accès des véhicules à proximité de la Saint-Charles.

Entre le pont Marie-de-l'Incarnation et celui du boul. Laurentien, il faudra tenir compte, de dire l'étude de la trame de rues déjà

existante comme moyen de communication visuel et fonctionnel vers la rivière; c'est aussi un critère à respecter pour l'intégration des nouveaux logements. On propose, de plus, de déplacer ou de rénover les entrepôts situés près de la Saint-Charles; de prévoir un lien-piéton entre le parc Victoria et la rivière, et d'assurer une continuité des espaces verts près de la rivière.

La partie située entre le pont du boul. Laurentien et le pont Lavigneau devra être étudiée plus en profondeur, tandis qu'entre ce dernier pont et le pont Drouin, on suggère de conserver la partie de la pointe aux Lièvres comprise entre la rue Dorchester et l'incinérateur municipal pour des fins récréatives et communautaires, "étant donné le caractère exceptionnel de ce site, qui deviendrait le point de réunion des promeneurs et usagers de la rivière".

A long terme, il faudrait relocaliser les industries de la pointe aux Lièvres et de la 1re avenue, créer des liens réservés aux piétons avec le parc Victoria, au sud, et avec l'emplacement de l'Expo-Québec, au nord (par le terrain sis entre les rues de l'Espérance et Lamontagne, avec un passage sous la rue de l'Espérance). On recommande, dans le cas d'un projet d'habitation, de prendre soin de ne pas détruire le caractère du site par des habitations en hauteur, une densité d'occupation du sol trop forte ou une implantation trop proche de la Saint-Charles. Avec la disparition de l'incinérateur municipal, il sera possible de prolonger la zone résidentielle avec des volumes moins élevés que ceux du Village de l'Anse.

(Suite à la page A6, 5e col.)

Varin et Meloche ont failli mettre sur pied une combine de \$100,000 par an

par Léonce GAUDREAU
Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le propriétaire d'une école privée d'opérateurs de machinerie lourde a révélé, hier, devant la Commission Cliche qu'il avait accepté de verser des pots-de-vin de plusieurs centaines de milliers de dollars à Robert Meloche, ex-gérant d'affaires de la section 791 de la FTQ-construction, et à Gilles Varin, directeur général de la Commission de formation professionnelle (CFP) de la

région nord de Montréal. Cette commission relève à la fois du ministère du Travail et de celui de l'Éducation.

Le projet conçu au début de l'année dernière a cependant avorté parce que ces deux hommes ont voulu, à toutes fins utiles, s'emparer de la mainmise sur cette école plutôt que de se satisfaire de recevoir des ristournes, allant de 5% à 10% sur les bénéfices, comme il avait été convenu.

N'eût été cet excès de gourmandise, Varin et Meloche auraient pu ainsi

s'enrichir chacun de quelque \$100,000 par année.

C'est la révélation étonnante qu'a faite, hier, M. Jean Lecours, devant une assistance médusée en raison de l'importance de la combine qu'on s'appropriait à mettre au point.

Ce président de l'Institut de machinerie lourde de Drummondville a par ailleurs reconnu qu'il avait versé un pot-de-vin de \$2,500 à un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation, au cours de cette même période, afin d'obtenir le renouvellement de permis de son école.

Après s'être parjuré, en niant une première fois avoir reçu cette somme, M. Roger Vézina a finalement reconnu la véracité de l'accusation.

M. Vézina était chargé, au ministère de l'Éducation, de l'émission de permis aux écoles privées.

C'est un autre fonctionnaire au même ministère, M. Jean-Marie Morency, qui lui a conseillé de faire ce paiement à Vézina s'il tenait à avoir son permis.

Il a obtenu son permis en décembre 1973, après avoir fait un premier paiement comptant de \$500 à Vézina.

Vézina, accompagné de Mlle Moissette Guérin (agent de développement pédagogique), avait rencontré une première fois le propriétaire de l'école en lui indiquant qu'il avait préparé deux rapports contradictoires (l'un favorable et l'autre défavorable) touchant sa demande de renouvellement de permis.

Jean Lecours a accepté de lui (Suite à la page A6, 3e col.)

● Autre nouvelle en page G-7

● Autre nouvelle en page A-15

Combats à Madagascar après l'assassinat du chef de l'Etat

(D'après AFP, Reuter) — La radio malgache a accusé ce matin un commando du Groupe mobile de la police d'être responsable de l'assassinat hier soir du colonel Richard Ratsimandrava, chef de l'Etat et du gouvernement à qui le général Gabriel Ramanantsoa avait été obligé, mercredi dernier, de remettre les pleins pouvoirs.

On se battait ce matin dans le quartier du camp du Groupe mobile de la police (ex-forces républicaines de sécurité) qui est encerclé par les forces de sécurité fidèle au directeur militaire constitué en hâte hier soir après l'attentat.

Le Comité national de direction militaire, présidé par le général Gilles Andriamahazo, avait donné jusqu'à sept heures ce matin au colonel Brechard Rajaonarison pour se rendre en compagnie des membres du Groupe mobile de la police. Ces derniers s'étaient réfugiés avec lui dans le camp d'Antanimora depuis le 31 décembre alors qu'il échouait dans sa présomée tentative de putsch militaire par lequel il devait se mettre à la

à lire

Economie

Le cahier "L'économie en gros plan" porte, cette semaine, sur le transport aérien régional, le prix du textile, la tendance croissante des Québécois à s'assurer auprès de compagnies étrangères, l'industrie du boeuf, le retard dans l'implantation du système métrique et le développement industriel de la région de Trois-Rivières. **Cahier F.**

Québec

Une famille polonaise a interjeté appel, hier, à Québec, contre l'ordre de déportation émis par le ministère fédéral de l'Immigration.

Page C-1.

Canada

La vente des billets pour les Jeux Olympiques de 1976 débutera à la fin du mois d'avril, dans les magasins Eaton, et les prix varieront de \$2 à \$40, selon les manifestations. Les billets pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture seront tirés au hasard. **Page D-12.**

Sports

Les Nordiques ont subi une défaite de 9 à 2, hier soir, à San Diego, dans un match de l'Association mondiale de hockey. **Page D-1.**

météo

Les heureux habitants de l'Est du Québec pourront admirer sans répit un beau ciel bleu parsemé de nuages çà et là aujourd'hui et demain. Le

mercure montera légèrement, le maximum hésitant entre 10 et 15 degrés Fahrenheit (-12 à -9 Celsius).

Détails en page A-2.

sommaire

A Québec aujourd'hui	G-4
annonces classées	H-2 à H-9
Arts et lettres	G-4 et G-5
Bandes dessinées	H-12
Bridge	H-8
Décès	H-11
Economie-finances	F-1 à F-6
Famille	E-2
Feuilleton	H-7
Horoscope	H-9
Mat-mystère	H-2
Mots croisés	H-4
Page documentaire	A-5
Patron	H-5
Sport	D-1 à D-11
Télévision	G-7 et H-11



Femme élue

Madame Margaret Thatcher a réalisé un exploit sans précédent dans l'histoire politique du Royaume-Uni en devenant chef d'un Parti politique. Elle deviendra la première femme à devenir premier ministre de la Grande-Bretagne si son parti est porté au pouvoir lors des élections de 1979. Elle est accompagnée de son époux et de son fils Mark. Voir nouvelle page G-1.

Au pays de l'Amiante

Mortalité périnatale

A l'hôpital général de Thetford Mines en 1973, le taux de mortalité périnatale fut de 15,4 pour 1.000 naissances, comparativement à une moyenne de 28,5 pour les trois années précédentes.

Selon un rapport précédent, ce taux aurait été de 45,9 pour les années 1970, 1971 et 1972. Cependant, ce rapport était erroné. Les statistiques étaient faussées parce qu'elles tenaient compte des pertes de fœtus pesant moins de 500 grammes.

La mortalité périnatale représente l'ensemble des décès des nouveau-nés dont le poids était supérieur à 500 grammes, survenus peu avant la naissance ou au cours des six premiers jours de vie.

A l'hôpital de Thetford, il y a eu 29 de ces décès, en 1970, 16, en 1971, 24, en 1972 et 15, en 1973.

Logements à prix modique

La municipalité de Thetford Mines vient d'accorder un contrat de \$257.900 pour la construction de 12 logements à loyer modique dans le quartier relocalisé Saint-Maurice. Il s'agit de trois maisons de quatre logements chacune qui seront érigées près de la résidence des religieuses. Les travaux qui commenceront vers le 1er avril, seront achevés en novembre. Pour réaliser ce projet, l'Office municipal d'habitation a obtenu de la Société d'habitation du Québec (SHQ) un prêt représentant 95 p.c. du coût. La municipalité prévoit un déficit annuel d'exploitation d'environ \$25.000. La SHQ en paiera 90 p.c.

Des ragots

Le curé de la paroisse Saint-Alphonse de Thetford, M. l'abbé Joseph Tanguay, a suscité un vif émoi dans les milieux de l'enseignement en affirmant récemment dans le feuillet paroissial que des enseignants du Cégep et de l'école polyvalente encourageaient, par l'exemple, la parole et la vente, la consommation de la drogue, la non-pratique religieuse, l'indifférence à la foi, et l'expérience de vivre à deux ou plusieurs, hors de toute union.

MM. Marcel Lafleur et Wilfrid Laferrière, respectivement principal et président du comité de l'école polyvalente, ont rencontré le curé après cette violente sortie, et, selon eux, M. l'abbé Tanguay n'a pu prouver ces accusations d'une façon concrète. Pour eux, ce sont des ragots. Par ailleurs, les enseignants s'apprennent à servir une réplique au curé Tanguay.

Commissariat industriel régional

Sept municipalités de la région de l'Amiante ont accepté jusqu'à maintenant de participer à la création d'un commissariat industriel régional. Il s'agit de Thetford Mines, Black Lake, Thetford-Sud, Coleraine, Robertsonville, Rivière-Blanche et Irlande-Nord.

L'incendie de l'usine de traitement de l'amiante de la mine King Beaver et la fermeture prolongée des usines de motoneiges Sno Jet, et des roulettes, tentes-roulottes et maisons mobiles Bellevue suscitent une prise de conscience au sein des conseils municipaux au sujet de l'importance et de l'urgence d'accélérer le développement de l'industrie secondaire.

L'autoroute 73

La municipalité de Thetford Mines appuie le comité des 16 maires des comtés de Beauce et de Frontenac qui réclame que le tracé de l'autoroute de la Beauce (73) passe à l'ouest et non pas à l'est de la rivière Chaudière. Le Conseil économique régional du sud-est du Québec et la Chambre de commerce ont déjà emboîté le pas dans ce sens.

L'Année de la femme

Le comité de la condition féminine de Thetford Mines soulignera à sa façon l'Année internationale des femmes en organisant deux journées d'études, les 8 et 9 mars, à l'école polyvalente. Les femmes pourront participer à des discussions en ateliers en présence de personnes-ressources. Pour assurer une forte participation à ces activités, le comité est à mettre sur pied un service gratuit de garderie d'enfants.

Autres projets P.I.L.

Le gouvernement fédéral a accepté quatre autres projets émanant du comité de Frontenac dans le cadre du programme des initiatives locales: Boutique des artisans de l'Amiante, Thetford Mines; Artisanat, loisirs, rencontres socio-culturelles communautaires, Saint-Pierre-de-Broughton; Cours éducatifs populaires, Plessisville; Conservation et embellissement des parcs, Inverness. Ces projets créeront une vingtaine d'emplois; leur coût se chiffre par \$53.271.

Moins de vols

A Thetford Mines, le nombre de vols a diminué à 280 en 1974 en comparaison de 362 pour l'année précédente. Cependant, la valeur des marchandises disparues a augmenté, passant de \$91.253 à \$124.279.

Par ailleurs, le nombre des accidents de la circulation s'est accru légèrement de 814 à 821. Cependant, le nombre de blessés a baissé de 46 à 41, et celui de victimes de 4 à 3.

La police municipale a reçu 1.576 plaintes diverses, soit 81 de moins qu'en 1973.

Expansion d'une industrie

La firme Ber-Vac Inc., de Thetford-Sud, a reçu du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale une subvention de \$12.300 pour réaliser un projet d'expansion de \$61.500. L'entreprise a investi, il y a quelque temps, près de \$200.000 dans la construction d'une nouvelle usine de 55 pieds sur 185. Cette industrie fournit du travail à une cinquantaine d'hommes. Elle fabrique des instruments aratoires.

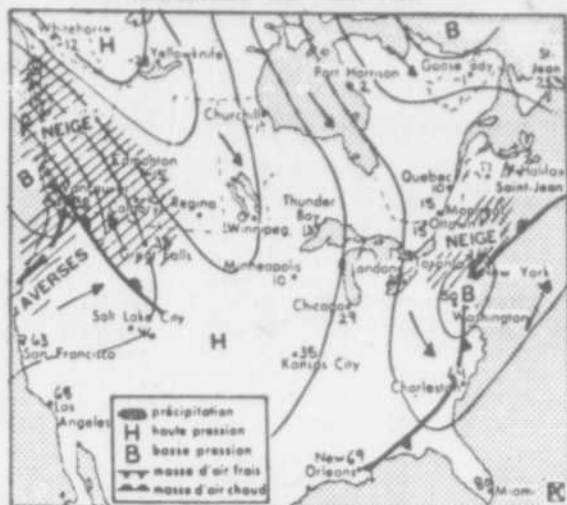
Nouveau secrétaire

Le nouveau conseil municipal d'Irlande-Sud a embauché un nouveau secrétaire-trésorier en la personne de M. André Grenier. Ce dernier remplace M. Odias Thibault qui a été démis de ses fonctions, le mois dernier, après 28 années de service. Selon le conseil, M. Thibault lui refusait sa collaboration. L'ex-secrétaire a fait part de son intention de soumettre son cas au ministère des Affaires municipales.

Carnaval

Cette année, le carnaval des étudiants de l'école polyvalente de Thetford Mines se déroulera du 14 au 22 février. Les manifestations prévoient un concours de la plus belle femme, une vente d'esclaves (membres de la direction et professeurs), le couronnement d'une reine, une dégustation de "beans", des soirées récréatives, des spectacles, une excursion au centre de ski du mont Adstock, etc.

MÉTÉO



Le froid continuera de sévir aujourd'hui dans l'Est du Québec et le ciel sera dégagé avec toutefois quelques passages nuageux. Du temps ensoleillé est prévu pour demain. Les chiffres indiqués sur la carte indiquent des maxima.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Régions de l'Abitibi, du Saguenay, du Lac Saint-Jean, de Chibougamau et du nord de la Haute-Mauricie: Clair et froid. Maximum de moins cinq à zéro (-21 à -18). Demain: Ensoleillé et froid.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, du sud de la Haute-Mauricie, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 10 à 15 (-12 à -9). Demain: Ensoleillé.

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 15 à 20 (-9 à -7). Demain: Ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de Gaspé: Clair. Maximum environ zéro (-18). Demain: Ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier en Amérique du Nord.

	Min.	Max.	Fredericton	-20	14
Vancouver	28	37	Halifax	2	17
Edmonton	-23	-16	Charlottetown	-11	13
Yellowknife	-44	-29	Chicago	19	31
Regina	-4	-4	Detroit	16	30
Winnipeg	-19	-8	Boston	17	28
Toronto	-18	25	New York	17	28
Ottawa	5	18	Washington	25	38
Montréal	2	16	Miami	31	53
Québec	-15	12	Los Angeles	66	82
			San Francisco	49	66

La page d'histoire

par la Presse Canadienne

Le 12 février, 1975.

Les opérations d'un immense marché noir international dans l'adoption de bébés étaient dévoilées par la police, à Montréal, il y a 21 ans — en 1954. Plus d'un millier de bébés illégitimes auraient été passés en contrebande de la région de Montréal et destinés à l'adoption aux États-Unis.

1945 — La Croix Victoria est octroyée au major John Weir Fote, père presbytérien d'abord et député de la législature de l'Ontario plus tard, pour héroïsme à Dieppe, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

1953 — Plus de 4.000 personnes meurent au cours d'un brouillard d'une durée de quatre jours à Londres.

SOLEIL

LEVER	COUCHER	DURÉE
6:54	17:06	10:12

MARÉE

BAASSE	HAUTE	BAASSE	HAUTE
3h00	7h45	15h05	20h00

Une touche de beauté pour la cuisine...

PREFINIS

AVEC LÉGERES IMPERFECTIONS

Offre spéciale pour le bricoleur, panneau préfinis avec légères imperfections disponibles en 2 couleurs Spanish Oak, Colonial Oak.
Prix Rég. \$5,95

SPECIAL CBS

\$2⁹⁹



LINOLEUM COUSSINE

Disponible dans une gamme de couleurs. Installez vous-même ce couvre-plancher. Prenez vos mesures et découpez-le avec des ciseaux. Ne demande que peu d'entretien. Prix Rég. \$3,79

SPECIAL CBS \$3²⁹ v.c.

COLLE POUR LINOLEUM

À l'épreuve de l'eau

Pinte \$2,35 GAL. \$7,70
Prix CBS

TAPISSERIE

Vaste collection de modèles contemporains et dessins originaux. Plus de 100 modèles en magasin.

RABAIS DE 25%

UN COMPLÉMENT PARFAIT POUR SA CUISINE OU POUR SA SALLE DE LAVAGE

EVIER EN ACIER INOXYDABLE

EVIER DOUBLE

18 x 31 pas de trou
SPECIAL \$43.69
CBS

21 x 31 avec 3 trous
SPECIAL \$55.99
CBS

18x20 - 16x18 pas de trou
SPECIAL \$19.99
CBS

20 x 20 avec 3 trous
SPECIAL \$25.99
CBS

EVIER SIMPLE

ROBINET DE 8"

Modèle J210L d'installation facile. Prix Rég. \$19,39

SPECIAL CBS

\$17.49

ROBINET DE 8"

Modèle J215L avec gicleur. Prix Rég. \$30,27

SPECIAL CBS \$27.29

CBS



place des quatre bourgeois

(Coin Duplessis et Quatre-Bourgeois) 658-8811

(DURANT CETTE VENTE, QUANTITÉ LIMITÉE SUR CERTAINS ITEMS)



LES ORANGES
FRAÎCHES DE
L'ARBRE-SOLEIL
DE LA FLORIDE

SOLEIL À BOIRE

* Département des citrus de la Floride, 1975

Du Neuf en Projet?

Plusieurs styles en vogue pour vous.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITÉ



504 de la Canadienne - Limoilou Québec 529-9488

Augmentation d'un prêt pour construire des HLM

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, a autorisé la Société d'habitation du Québec à augmenter de \$35.370 le prêt original de \$919.030 consenti à l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph de Beauce, ce qui porte le prêt final à \$954.400 pour la construction de 50 HLM (habitations à loyer modique).

Par cette aide additionnelle, la Société d'habitation du Québec a accepté de financer à 95 pour cent le coût final de réalisation de ce projet qui s'élève à \$1.004.632.

Relativement à ce projet, a déclaré Me Denis Sylvain, il est maintenant terminé et la Société d'habitation du Québec a dû procéder à une modification de son prêt en raison de l'augmentation du coût de la construction de ces HLM.

C'est au milieu d'octobre 1973, que l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph a entrepris la construction de ces 50 HLM répartis dans 11 bâtiments, soit trois maisons

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Les plus précieux...

(Suite de la première page)

une importance capitale, car elles occupent l'emplacement sur lequel Champlain s'était d'abord installé en 1608. De plus, la batterie royale constitue le seul vestige de l'époque du gouverneur Frontenac.

Ce qui reste de la construction originale est suffisamment important pour être un exemple éloquent des matériaux et de l'architecture que privilégiaient nos ancêtres pour se protéger. Selon certains spécialistes, ce que l'on met présentement au jour aurait même une valeur internationale parce qu'il est très peu d'endroits au monde où on peut trouver de ces constructions militaires.

Dès le début, la construction de la batterie royale a soulevé de nombreuses critiques. On se rappellera que ces critiques ont traversé les siècles puisque plus récemment plusieurs Québécois se sont opposés à la démolition de l'hôtel Brochu pour faciliter les fouilles archéologiques. Ils expliquaient alors qu'on détruirait deux siècles d'architecture, à la place Royale, alors qu'il aurait été possible de mettre les murs en valeur, sous les maisons.

La construction a été réalisée avec des pierres venant de Beaufort. Les glaces du fleuve et la mauvaise qualité du mortier ont entraîné de nombreux travaux de réparation jusqu'en 1749. À partir de 1763, le terrain a été concédé à un certain Thomas Mills. Par la suite, des maisons ont été construites sur l'emplacement et on a utilisé alors les murs de la batterie comme fondations.

Aujourd'hui, l'épave de la défense militaire ne se rend plus au fleuve à cause du remplissage qui a été fait pour la rue Dalhousie. Est-ce qu'éventuellement on fera disparaître cette rue pour restituer au Saint-Laurent la rive qui lui appartenait autrefois?

Selon un porte-parole du ministère des Affaires culturelles, il est encore trop tôt pour soulever une telle question. On ne sait même pas encore si la batterie sera simplement mise en valeur comme vestiges ou bien si elle sera intégralement reconstruite. Cette décision sera prise une fois que toutes les recherches auront été terminées, soit dans quelques mois seulement. Il faudra aussi libérer la partie encore sous la rue Sous-le-Fort.

Il y a aussi le problème du quai de la traversée Lévis-Québec qui a été érigé presque en face de la batterie. En tout cas, des murs de béton créent une barrière physique entre le fleuve et la construction militaire de 1691.

Combats à ...

(Suite de la première page)

tête du gouvernement en cas de réussite.

Toutes les communications téléphoniques entre Tananarive et l'étranger ont été suspendues hier soir. Dans l'île, la radio d'Etat a interrompu ses émissions normales pour diffuser de la musique militaire.

Tout attroupement est désormais interdit et quiconque est en possession d'armes doit les remettre dans les plus brefs délais au poste de gendarmerie le plus proche, a fait savoir la radio. Des véhicules blindés sillonnaient les rues de la capitale lorsque les mesures d'exception ont été annoncées. Des barrières ont été installées à divers endroits de Tananarive.

La population a été priée de rester chez elle. Les écoles et les universités sont fermées et ceux des travailleurs qui sont déjà rendus au bureau ont été avertis de ne plus en ressortir. Un deuil national a été décrété.

Un communiqué radiodiffusé demande en outre à la population de ne pas tuer les éléments du Groupe mobile de la police qu'elle pourrait éventuellement rencontrer, mais de faire en sorte qu'ils soient capturés et remis aux autorités.

Le directeur militaire a annoncé à leur sujet que les éléments qui se rendraient aux autorités seraient mis sous leur protection et qu'il en serait de même pour les membres de leurs familles.

Les forces de sécurité, apprend-on, ont encerclé le camp d'Antanimora dans un périmètre très large et interdit cette zone au public.

Dans un appel radiodiffusé, le général Andriamahazo enjoint le colonel Rajonarison de se rendre au nom "de leur longue collaboration et amitié."

Ce dernier se serait adressé aux forces de sécurité à l'aide d'un haut-parleur leur demandant de ne pas ouvrir le feu "car ce serait irréparable."

Selon des témoins oculaires, il ne s'agit pour le moment, autour du camp d'Antanimora, que de rafales tirées à distance.

On ignore si ces tirs ont fait des victimes.

En dépit de l'appel au calme lancé par "le directeur militaire", un certain nombre de personnes circulent dans les rues. Par ailleurs, des prisonniers se seraient évadés de la prison centrale, proche du lieu de l'affrontement.

Deux gendarmes, les gardes du corps du colonel Ratsimandrava, ont été tués dans l'attentat d'hier et il semble bien que deux des agresseurs ont subi le même sort.

Varin et Meloche...

(Suite de la première page)

remettre une première somme de \$500. En janvier 74, le haut fonctionnaire Vézina a cependant dû faire des pressions très fortes pour obtenir les \$2.000 restants, menaçant même de harceler l'école de Lecours en lui envoyant des inspecteurs du ministère.

Il l'a d'ailleurs fait le jour même où Lecours a de nouveau discuté de la chose avec Vézina, pour lui remettre les \$2.000.

Pour des motifs assez étranges (qu'il n'a pas eu à expliquer, hier, devant la Commission), Jean Lecours s'est toutefois présenté à cette rencontre du 16 janvier 1974 au motel Albatros à Drummondville, portant sous ses vêtements un micro miniature.

La Commission Cliche a fait entendre l'enregistrement de cette rencontre. Vézina était accompagné alors de Mlle Moissette Guérin et de Marcel Arseneault, avec lesquels il semblait faire équipe dans cette affaire de pot-de-vin; les "trois mousquetaires" comme le désigne elle-même Mlle Guérin au cours de la conversation.

Vézina — "J'aurais pu t'offrir les culottes à terre toi, demain matin, christ."

Lecours — "Je l'ai, je l'ai, ben."

Vézina — "C'est pas une question d'chicane."

Lecours — "Non, non, non."

Vézina — "C'est une question que si on veut faire des affaires, moi, j'te l'ai dit, on marche 'fair'. Si tu veux qu'on marche avec toi, on va marcher."

Au cours de cette rencontre, Jean Lecours pousse même l'ironie jusqu'à recommander à Guérin de faire attention à ses conversations téléphoniques au cas où elles seraient "tapées" (écoute électronique).

Tremblant et visiblement atterré par cette preuve, M. Vézina a reconnu devant la Commission qu'il s'agissait bien de sa voix.

Il a par ailleurs révélé que, peu de temps après, il avait formé avec Mlle Moissette Guérin un bureau de consultation sous le nom des "Professionnels du Québec" (PDQ), en utilisant des prête-noms. Le PDQ se chargeait de préparer des documents pour le compte d'entreprises privées, leur facilitant du même coup leurs rapports avec le ministère de l'Éducation, dont il était le principal porte-parole au niveau de l'attribution des permis. Après 20 ans dans la fonction publique québécoise, M. Vézina a annoncé qu'il n'occupait plus ce poste depuis le 15 janvier dernier.

Le duo Varin-Meloche

Le président-directeur de l'Institut privé de machinerie lourde de Drum-

mondville a déclaré que c'est un ancien sous-ministre de l'Éducation et du Travail, M. Jean-Pierre Savard, qui lui a conseillé de s'entendre avec le fonctionnaire Gilles Varin et le dirigeant syndical Robert Meloche s'il voulait mettre fin à ses problèmes.

En plus d'innombrables difficultés qu'il a commencé à avoir à compter de 1969 (après l'adoption d'une nouvelle loi sur les écoles privées) avec le ministère de l'Éducation, son école était également boycottée systématiquement par le Syndicat des opérateurs de machinerie lourde (section 791) dirigé par Robert Meloche.

Le syndicat de Meloche avait projeté d'avoir sa propre école. Il avait même obtenu une charte sans toutefois réussir à décrocher le permis du ministère de l'Éducation.

M. Jean-Pierre Savard a participé à la première rencontre entre Lecours, Gilles Varin et Robert Meloche au cours de laquelle il a été convenu de pourcentages à leur être versés sur les revenus obtenus par l'école des programmes gouvernementaux de formation des adultes.

Un premier projet de convention a été préparé, dans lequel il était spécifié que Gilles Varin (directeur général de la Commission de formation professionnelle) recevrait une ristourne de 5% de l'argent que ce même organisme (CFP) verserait à l'école ainsi que le même pourcentage de l'argent recueilli directement des étudiants que lui fournirait la FTQ. À Robert Meloche, il était prévu de verser 10% des mêmes sommes.

À une rencontre subséquente, Varin et Meloche exigèrent cependant qu'on prépare un autre contrat dans lequel leur nom n'apparaîtrait pas, les remplaçant par deux prête-noms, soit Claude Lapointe, de Pointe-Calumet, et Pierre Rock, de Ville Laval. M. Rock est chargé de publicité et de relations publiques à Télé-Métropole (canal 10).

La convention secrète devait durer cinq ans et rapporter la première année quelque \$70.000 à Varin et plus de \$100.000 à Meloche.

Tout ce château s'écroula cependant lorsque Robert Meloche revint à la charge en exigeant ni plus ni moins cette fois d'obtenir des actions de l'école qui lui auraient permis de s'emparer au bout de cinq ans.

Jean Lecours décida de rompre les "négociations". Quelques mois plus tard, son avocat, Me Pierre Beaudet, en informa le sous-ministre en titre au ministère de l'Éducation, M. Pierre Martin.

Me Beaudet, de Victoriaville, lors de sa rencontre avec le sous-ministre, en profita pour lui faire part du pot-de-vin (avec l'enregistrement de la conversation à l'appui) que Jean Lecours avait versé au cours de cette même période à M. Roger Vézina,

chargé du service d'émission de permis au ministère de l'Éducation.

L'avocat de Jean Lecours a révélé, hier, que M. Martin confia alors le dossier à la Sûreté du Québec qui commença alors une enquête.

M. Gilles Varin doit témoigner ce matin. Il s'agira vraisemblablement du dernier témoin que la Commission fera comparaître sur ce sujet de la formation professionnelle.

La Commission doit aborder, en fin de journée, le dossier du "monopole" syndical à la baie James, sujet qu'elle avait amorcé en novembre dernier. C'est M. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, qui sera entendu le premier.

Projet d'aménagement...

(Suite de la première page)

Entre les ponts Drouin et Dorchester, on propose de conserver le marché Saint-Roch en plein air en le reliant à la rivière et au terrain de jeux près de la piscine. À long terme, le rapport parle de relocaliser les quelques industries établies près de la piscine et aussi celles sises du côté nord. À court terme, il faudrait rénover les zones délabrées, améliorer l'aspect des industries existantes et faire des plantations de tailles diverses le long de la rivière.

Enfin, entre les ponts Dorchester et Samson, le rapport préliminaire suggère de relocaliser les industries, sauf celles qui pourraient demeurer ou s'installer près de l'autoroute. Il faudrait y créer une zone-tampon d'arbres très hauts près de l'autoroute, étudier des moyens de la rendre visuellement plus intéressante, conserver les vues vers la haute ville et le fleuve et, enfin, il faudrait analyser les possibilités de relier l'extrémité de la rivière au Bassin Louise par des aménagements extérieurs pour les piétons.

Ce projet d'aménagement des berges de la Saint-Charles et le développement du réseau routier devraient, toujours selon le rapport préliminaire, amener les transformations énumérées au premier paragraphe de cet article.

Pas de chauffage

OTTAWA (PC) — Les Indiens qui occupent un immeuble fédéral sur une île de l'Outaouais, près du Parlement, devront se priver de chauffage, cela pour leur propre faute, a déclaré le directeur des Communications de la Commission de la capitale nationale, Dave McIntosh.

Ils ont eux-mêmes fait en sorte que le chauffage ne puisse y fonctionner, a-t-il soutenu.

Contrôle des prix

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Consommation, M. André Ouellet, entend proposer un projet de nouveau tribunal administratif, nanti d'un pouvoir de contrôle sur les prix. Le projet du ministre devrait être déposé aux Communes, plus tard, en cours de session.

Selon un porte-parole du ministre, le projet serait basé sur des principes autres que celui qu'avait proposé, le printemps dernier, l'ancien ministre de la Consommation, M. Herb Gray.

Ce dernier ne proposait que des modifications à la loi actuelle relative aux enquêtes sur les coalitions.

Ce projet avait été présenté à la hâte, au moment où le gouvernement libéral du premier ministre Trudeau, talonné par l'Opposition, luttait contre l'inflation.

M. Ouellet a pris la succession de M. Gray en août dernier, quelques temps après les élections générales.

Luttez quand ça compte

WINDSOR, Ont. (PC) — Si vous avez un tempérament de tortue, restez sous votre carapace et n'essayez pas de jouer au cheval de course. Tel est le conseil donné par le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales à l'Université de Montréal.

Au cours d'un symposium sur le stress, à l'Université de Windsor, le Dr Selye a affirmé que chez les humains il y a des tortues et il y a des chevaux de course. "Et simplement parce que le voisin l'attend de vous, ne courez pas comme un cheval de course si vous êtes une tortue," a répété le Dr Hans Selye, auteur du livre "Le stress sans détresse".

"Comportez-vous donc à votre guise, dit encore le savant. Voilà la clé du contrôle du stress. Et si vous devez combattre quelque chose, luttez pour quelque chose qui en vaille la peine."

Honneur

BOSTON (PC) — La ville d'Outremont, au Québec, a reçu le grand prix annuel de l'Association nationale pour la protection des incendies, aux dépens des autres villes du Canada qui avaient inscrits leurs programmes de prévention.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

Chez H.R. complets sur mesure prix spécial \$149



Le printemps approche. Comment vous sentir léger. (Sans alléger votre compte en banque.)

Parmi les plaisirs printaniers, vous souvenez-vous de la joie de laisser le gros manteau et d'étréner un complet léger? Vous vous sentiez rajeuni! Nous vous ramenons l'occasion de vous vêtir de neuf. Suivant tous les standards Renfrew. Nous ne les abaissons pas en même temps que les prix! Normalement, la facture serait bien plus haute pour un complet sur mesure, exécuté avec le soin qui nous caractérise. Les styles

concrétisent l'interprétation H.R. des tendances actuelles. Les tissus sont des lainages de première qualité et des étoffes légères. Unis, rayés, flanelles, quadrillés, pieds-de-poule. Grand choix de coloris. Commandez de suite. Votre complet exige plus d'un jour d'ouvrage! Mais votre attente sera récompensée par la qualité du travail que nous ferons pour vous. Facultatif: pantalon extra, \$55; gilet, \$35.

Egalement, une sélection-luxe à \$169.

Boutique Messieurs au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Place Ste Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

VENTE DE DISQUES



A L OLYMPIA
SERGE LAMA
Prix suggéré \$12.98 SPECIAL

8⁹⁸



GHOSTS
STRAWBS
Prix suggéré \$7.29 SPECIAL

5⁴⁹



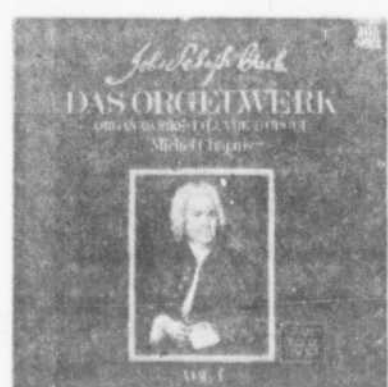
BLOOD ON THE TRACKS
BOB DYLAN
Prix suggéré \$7.98 SPECIAL

5⁹⁹



COOK
P.F.M.
Prix suggéré \$7.29 SPECIAL

5⁴⁹



JEAN SEBASTIEN BACH

(sur étiquette Telefunken)

VOLUME 6
• BC 25103
Prix suggéré \$15.98 SPECIAL

VOLUME 1 • BC 25098
Prix suggéré \$15.98 NOTRE PRIX

VOLUME 7 • BC 25104
(comprendant la fameuse Toccate et Fugue)
Prix suggéré \$15.98 SPECIAL

VOLUME 2 • BC 25099
Prix suggéré \$15.98 NOTRE PRIX

VOLUME 3 • BC 25100
Prix suggéré \$15.98 NOTRE PRIX

VOLUME 4 • BC 25101
Prix suggéré \$15.98 NOTRE PRIX

VOLUME 5 • BC 25102
Prix suggéré \$15.98 NOTRE PRIX

CHACUN COFFRET CONTIENT 2 DISQUES, DES NOTES EXPLICATIVES, AINSI QUE LES PARTITIONS DES ŒUVRES INTERPRÉTÉES PAR MICHEL CHAPUIS.

QUANTITÉ LIMITÉE • PAS DE COMMANDES POSTALES • STATIONNEMENT D'YOUVILLE ET HOTEL DE VILLE.

musique d'auteuil

1049 rue St-Jean (Vieux) Québec, QUÉBEC, CANADA
G1R 1R9 / TEL.: (418) 694-0723

Une pénurie possible d'eau potable à Saint-Joseph

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Si le temps ne change pas, la ville de Saint-Joseph manquera d'eau potable dans environ deux semaines. Les dirigeants municipaux trouvent cependant insensée une suggestion qui a été faite, la semaine dernière, par le ministère de l'Environnement, selon laquelle il faudrait organiser, éventuellement, un système de transport depuis une localité voisine.

Le maire de cette ville, M. Adrien Ouellette, a déclaré, lundi, qu'il serait plus logique, advenant un assèchement du lac artificiel qui

constitue la source d'approvisionnement normal du service des eaux municipal, de pomper de l'eau de la rivière Chaudière, de la filtrer et de la chlorer convenablement, tout en prévenant les usagers qu'il vaudrait mieux faire

bouillir cette eau avant de la consommer.

Le problème, selon les ingénieurs-conseils de la firme Guy Labbé, Louis Dion et Associés, découle du fait que les pluies n'ont pas été suffi-

samment abondantes l'automne dernier. Le surintendant de la ville, M. Rosario Giguère, a donné l'alerte, la semaine dernière, en signalant au maire la baisse rapide et inquiétante du niveau du lac. L'affaire fut aussitôt

signalée au ministère de l'Environnement.

Le surintendant a précisé au SOLEIL, lundi, que le niveau du lac artificiel avait atteint 115 pouces en bas du déversoir. La réserve ne pouvait plus durer qu'une couple

de semaines, selon lui. Il s'apprêtait à demander aux citoyens de restreindre au minimum leur dépense d'eau.

Le maire a déclaré par ailleurs que des pressions

allaient être poursuivies auprès du ministère de l'Environnement, en vue de pouvoir puiser l'eau dans la Chaudière advenant une extrême nécessité. Selon M. Ouellette, il est à peu près impensable de remettre sur

pied un mode de transport satisfaisant, étant donné que la plus proche localité, Vallée-Jonction, est éloignée de 5 milles et que la consommation quotidienne d'eau à Saint-Joseph est d'environ 300,000 gallons.

Appui au projet d'une station de radio AM à Lac-Etchemin

SAINT-JOSEPH — Le conseil municipal de Lac-Etchemin appuie d'emblée le projet d'implantation d'une station de radio AM dans cette localité.

Les dirigeants municipaux ont même manifesté de l'enthousiasme pour ce projet qui, affirment-ils, viendrait combler un vide. La population du territoire peut capter plusieurs postes radiophoniques, mais aucun de ceux-ci ne semble présenter d'émissions qui intéressent véritablement la région immédiate de Lac-Etchemin, selon ce qui a été mentionné au conseil municipal.

Les dirigeants de Radio Beauce Inc., qui sont les auteurs du projet, ont fait savoir par ailleurs que plusieurs autres organismes du territoire environnant Lac-Etchemin ont également donné leur appui. On sait que Radio Beauce exploite déjà la station CKRB qui a une puissance de 10,000 watts. Cette station est établie à Saint-Georges et diffuse sur la fréquence de 1460 kilocycles.

Les dirigeants de Radio Beauce se proposent de présenter incessamment leur demande au Conseil de la radio-télévision canadienne, pour y être entendus vers les mois d'avril ou de mai, espèrent-ils. Advenant une réponse favorable, la nouvelle station (CKLE) pourrait entrer en ondes au mois de septembre avec une puissance de 1,000 watts, sur la fréquence de 920 kilocycles.

Le territoire de Lac-Etchemin est déjà situé dans le rayon de services de CKRB, mais, à cause de l'augmentation graduelle des sources d'interférence, le signal de cette station beauceronne est devenu marginal dans ce secteur.

CKLE, selon ce qui a été annoncé dans un communiqué, diffusera plusieurs émissions locales, en plus de transmettre des émissions de Radio-Canada ainsi que certaines émissions de CKRB.

Un projet "renaît" à Sainte-Rose

SAINT-JOSEPH — Le conseil municipal de Sainte-Rose, dans le comté de Bellechasse, ne plie pas bagage facilement. Il vient de décrire à nouveau un projet de service des eaux et d'égout, que les contribuables avaient désapprouvé lors d'un référendum tenu en décembre dernier.

Cette fois, l'assemblée publique des électeurs-proprétaires est fixée au 21 courant. Ainsi que le prévoit la loi, il faudra au moins 10 contribuables qui signeront la requête de référendum pour qu'il ait lieu un nouveau scrutin.

Mais cette fois, les édiles ont bien confiance que leur projet sera accepté d'emblée par la population. "A la suite du référendum, en décembre, nous avons demandé l'avis des contribuables; le projet n'avait pas été compris", a confié au SOLEIL, lundi, M. Paul-Emile Vézina, conseiller municipal.

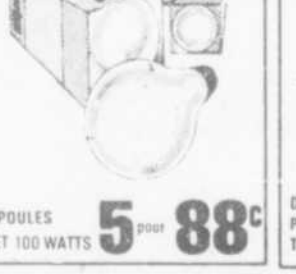
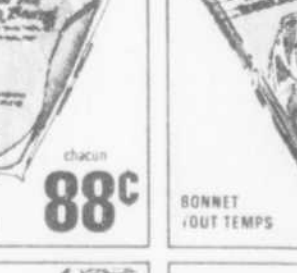
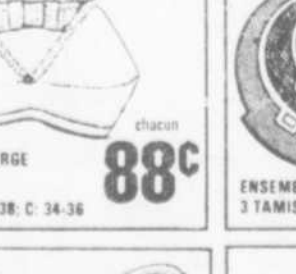
On se souvient qu'en décembre dernier, le résultat du référendum avait été celui-ci: 55 voix contre le projet et 34 voix pour.

En fait, le deuxième règlement municipal est absolument identique au précédent, sauf en ce qui a trait au taux de compensation. Précédemment, on demandait plus cher aux propriétaires d'épicerie et de magasins.



VENTE

EN VENTE DU 12 AU 15 FÉVRIER — TANT QU'IL EN RESTERA

 CARPETTES TISSEES Carpettes multicolores assorties avec franges aux extrémités Dim. approx 17 1/2 x 32" 88¢ chacune	 CARTES À JOUER RECOUVERTES DE PLASTIQUE Jeux de cartes pour le bridge et cartes ordinaires dans une belle gamme de motifs 88¢ le jeu	 BIKINIS POUR DAMES Bikinis 100% acétate avec taille et jambes élastiques Gousset double, coloris et motifs assortis P.M.G. 2 POUR 88¢	 CULOTTES EXTENSIBLES POUR DAMES Culottes 100% nylon extensible avec gousset double Taille et jambes élastiques Motif fleur sur fond uni Coloris assortis Taille universelle 88¢ ch.			
 CADRES DE PLASTIQUE 11 x 14" 88¢ ch.	 MINI-AÉROPORT 88¢ ch.	 POUPÉE À HABILLER 7 1/2" 2 POUR 88¢	 CASSE-TÊTE 88¢ ch.	 POUPÉE BRONZÉE "SANDY" 11" 88¢ ch.	 VÊTEMENTS POUR POUPÉE "SANDY" 88¢ chacun	 ASSORTIMENT DE PISTOLETS À CAPSULES 88¢ ch.
 MODELES REDUITS AUTOS ASSORTIES 88¢ ch.	 JOUETS EN MOUSSE POUR BÉBÉS 88¢ ch.	 MAQUETTES ASSORTIES 88¢ ch.	 VISIONNEUSE 3 DIMENSIONS 88¢ ch.	 JEU DE CARTES ARCHIE BUNKER 88¢ ch.	 LIVRE À COLORIER 128 PAGES 4 POUR 88¢	 POUPÉE ACTION JACKSON 88¢ ch.
 BOÎTE "GOLDEN ACTIVITY" 2 POUR 88¢	 STYLOS À BILLES Paquet de 3 88¢	 RUBAN ADHESIF 2 rouleaux pour 88¢	 ADHESIF POUR TAPIS 88¢ ch.	 PORTE-CRAYONS AVEC CALENDRIER PERPETUEL 88¢ ch.	 RUTHANE FISCHER 2 POUR 88¢	 JEU "ALL-IN-THE-FAMILY" 88¢ ch.
 PAPIER D'EMBALLAGE POUR CADEAUX Paquet de 10 feuilles 88¢	 AMPOULES 60 ET 100 WATTS 5 POUR 88¢	 DISTRIBUTEUR PAPIER DE TOILETTE 88¢ ch.	 NAPPE DE PAPIER COLORIS ASSORTIS L'aspect de la toile - dim. approx. 54 x 70" 2 POUR 88¢	 SERVIETTES DE PAPIER DÉCOR PAQUET DE 360 88¢	 NAPPERONS RONDS ET OVALES 2 POUR 88¢	 2 CROCHETS 2 pqs. pour 88¢
 TERRARIUMS DE PLASTIQUE chacun 88¢	 PLATEAUX POUR FILS COLLANTS FORMATS ASSORTIS chacun 88¢	 BROSSES DE SIMILIBOIS 3 MODELES chacun 88¢	 ÉPINGLES À CHEVEUX BOB PINS and VANITY BOX Toires ou brunes la boîte 88¢	 PAQUET DE PEIGNES Format familial 2 pour 88¢	 BONNET CACHE-BIDOUIN EN SATIN 88¢	 BONNET TOUT TEMPS chacun 88¢
 BROSSE À CHARPIE chacune 88¢	 BROSSE À CHARPIE FANTASTIC chacune 88¢	 BRIQUET chacun 88¢	 SOUTIEN-GORGE COUSSINE A. 36 B. 34-38 C. 34-36 chacune 88¢	 ENSEMBLE DE 3 TAMIS l'ensemble 88¢	 COUPEAU POUR ALIMENTS CONGELÉS chacun 88¢	 SABLIER 3 MINUTES chacun 88¢
 PLUMEAU 88¢ ch.	 PINCE 88¢ ch.	 CADENAS chacun 88¢	 CORDON RALLONGE DE 5' 1/2" 88¢ ch.	 COUPELLES BRUNES PROTEGE-TAPIS 3 pds 88¢	 MARTEAU 16 OZ chacun 88¢	 RUBAN À CAUFRETHÉR 2 pour 88¢



Satisfaction garantie Ou argent remis... plus qu'un slogan, UNE FAÇON DE VIVRE.

PLACE FLEUR DE LYS

550 Boul. Hamel Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 5.30. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS...

999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 6. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.

CREDIT ACCÉPTE avec CHARGEX ou les CARTES DE CREDIT K mart!

CHARGEX

Des fonctionnaires veulent une prime d'ajustement régional

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES - Unis par la volonté d'obtenir une compensation pour les inconvénients résultant de l'éloignement des grands centres, des fonctionnaires de Sept-Îles viennent de jeter les bases d'un comité dont le but est "l'obtention d'une prime d'ajustement régional" reconnue à l'intérieur de la prochaine convention collective dans les secteurs public et parapublic au Québec.

Ce comité intersyndical regroupe déjà une douzaine de syndicats de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Québec, des Syndicats des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, et du Comité intersyndical de Port-Cartier.

Les syndiqués réclament cette allocation spéciale "qui leur permettrait de faire face aux dépenses ou aux inconvénients occasionnés par les divers facteurs dus à l'éloignement, dont le coût de la vie, les déplacements plus coûteux, les difficultés de

perfectionnement, etc." Aucun chiffre n'a encore été avancé comme demande, mais les responsables du comité précisent, dans un premier communiqué, que "cette prime devrait être en surplus du salaire normal et différente de la prime de

rétribution de 8% accordée aux personnes travaillant pour la région du Golfe." Présentement, le comité mène une enquête comparative des prix à la consommation dans tout le Québec. Environ 900 syndiqués de Sept-Îles ont un questionnaire

en main et sont invités à faire leur part en répondant à l'enquête. Un autre questionnaire, distribué cette fois aux exécutifs des syndicats de la région, permettra de connaître le taux de roulement du personnel.

Avec ces différentes données, le comité veut établir une stratégie d'action pour forcer le gouvernement à tenir compte des demandes venant des 4 régions éloignées dans la prochaine négociation provinciale des

secteurs public et parapublic. En plus de vouloir rejoindre les quelque 4,000 personnes concernées sur la Côte-Nord, le comité projette d'établir des contacts pour que des comités du genre se forment en Gaspésie et dans le Nord-Ouest québécois. Le

comité espère que cette action permettra aux syndiqués des régions éloignées "de ne plus se faire prendre à l'improviste par les tendances qu'ont les gouvernements d'égaliser les salaires sans trop tenir compte de la réalité".

Un surplus à la CSL de Donnacona

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA - Malgré un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$5,861 pour le dernier exercice financier, la Commission des sports et loisirs de Donnacona (CSL) a terminé l'année 1974 avec un surplus accumulé de \$13,470.

En consultant le bilan déposé par la firme Bédard, Gagnon & Associés, on constate que les dépenses de cet organisme pour l'exercice de 1974 se sont chiffrées par \$231,995 contre des revenus de \$226,134. Il est à remarquer qu'au cours de cette année, la CSL a effectué des dépenses d'immobilisation à même ses revenus de l'ordre de \$10,838.

En consultant l'état sommaire des revenus et dépenses, on constate que la ville de Donnacona a contribué pour une somme de \$50,600 dans les revenus de la CSL pour l'année 1974.

L'exploitation du centre récréatif a rapporté \$166,260, comprenant les divers postes suivants: restaurant et bar-salon, \$75,497; location de glace, \$50,431; location du stade couvert, \$18,880; magasin d'articles de sport, \$10,129; et divers autres revenus, \$11,323.

Les activités extérieures ont rapporté \$7,001, comprenant les revenus des terrains de jeux, \$1,635; des subventions, \$2,900; la piscine, \$1,721; softball et patinoire extérieure, \$745; et diverses autres activités, \$2,273.

Dans le domaine des dépenses, l'administration générale a coûté \$30,158. L'exploitation du centre récréatif et sportif a totalisé \$171,719, se répartissant ainsi: dépenses directes du centre, \$77,169; restaurant et bar-salon, \$52,062; hockey mineur, \$19,201; exposition régionale, \$4,789; tournois divers, \$3,024; ballon sur glace, \$306; le patinage artistique, \$5,017; soirées de bingo, \$2,192; magasin d'équipement de sport, \$7,959.

Par ailleurs, les activités extérieures ont totalisé des dépenses de \$17,687, comprenant la piscine, \$3,419; les dépenses de transport, \$1,759; le softball et le baseball mineur, \$1,112; la patinoire extérieure, \$921; les dépenses diverses, \$1,583; et les immobilisations à même les revenus, \$10,838.

Retour à la normale à l'hôpital de Rimouski

RIMOUSKI - Le travail a repris au service de pédiatrie de l'hôpital de Rimouski après une interruption de 24 heures.

Par suite du débrayage des 26 puéricultrices affectées à ce service, la direction de l'hôpital a accepté d'ajouter cinq autres personnes à la surveillance et aux soins des enfants.

Simultanément, une enquête est en cours afin de déterminer les besoins réels de ce service. Un rapport sera soumis aux deux parties le 17 février.

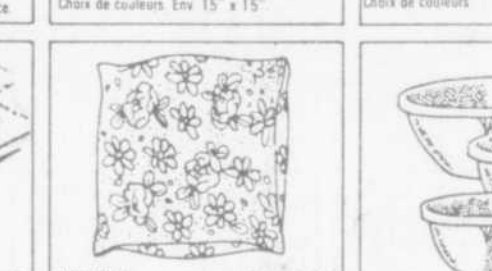
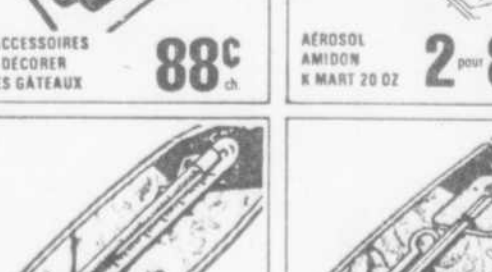
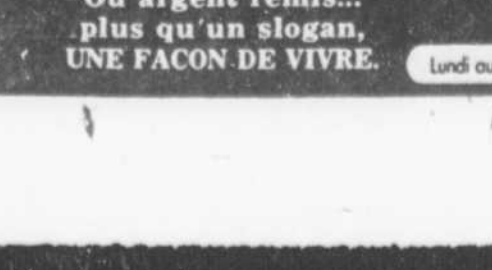
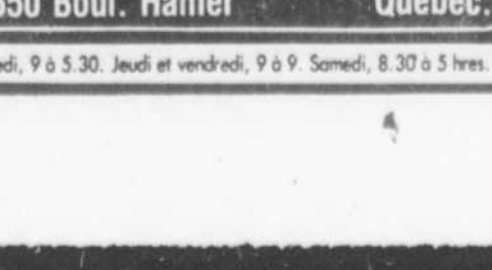
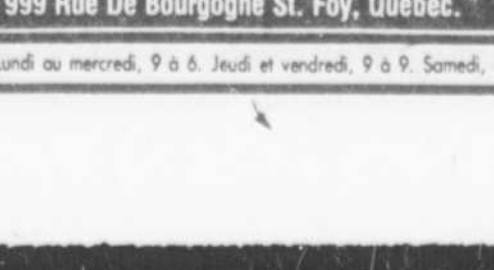
Les gardes-bébés avaient déploré une pénurie de personnel et avaient quitté le travail sous prétexte qu'elles ne voulaient pas se faire les complices d'une situation qui mettait en cause la qualité des soins accordés aux enfants.

88¢



mart
Donne toujours satisfaction!

EN VENTE DU 12 AU 15 FÉVRIER — TANT QU'IL EN RESTERA

 BAS-CULOTTES TRANSPARENTS Nylon extensible avec talon transparent. Beige ou épice. Taille 90-150 lb. 2 POUR 88¢	 SERVIETTES DE VAISSELLE 100% COTON Tisse quadrille. Env. 18 x 28". 2 POUR 88¢	 CULOTTES EN ACÉTATE Taille et jambes élastiques. Gousset double. Garnies dentelle. Choix de couleurs 8-14. 4 POUR 88¢	 BAS NYLON AU GENOU Bas nylon au genou, sans coutures, bordure élastique, talon et pointes invisibles. Beige. Pointures 9-11. 3 POUR 88¢
 CHAUSSETTES EN ACRYLIQUE ET NYLON EXTENSIBLE POUR HOMME Pointures 10-12. Choix de couleurs. 88¢	 BAS-CULOTTES Complètement transparents. Beige ou épice. 3 POUR 88¢	 CHIFFONS VAISSELLE 100% COTON Choix de couleurs. Env. 15" x 15". 4 POUR 88¢	 DÉBARBOUILLETES EN COTON ÉPONGE Choix de couleurs. 88¢
 FORMES DE COUSSINS PLASTI-MOUSSE Env. 11" x 11". 3 POUR 88¢	 POSTE-CUILLÈRE 88¢	 DEMI-TABLIERS Choix d'imprimés. 2-88¢	 GRILLE ANTI-ÉCLABOUSSURES 88¢
 CHIFFONS TOUT USAGE 100% COTON 88¢	 SERVIETTES ÉPONGE POUR LA CUISINE Choix de motifs au peçon. 88¢	 COUSSINS COTON RUSTIQUE IMPRIMÉ Env. 18" x 18". 88¢	 3 BOLS EN PLASTIQUE 88¢
 BOÎTE UTILITAIRE EN PLASTIQUE 88¢	 PICHET MÉLANGEUR 88¢	 GRILLE ANTI-ÉCLABOUSSURES 88¢	 CORBEILLE À REBUTS EN PAILLE 88¢
 PORTE-SERVIETTES 18" 88¢	 ANNEAU À SERVIETTES 88¢	 MITAINES POUR LE FOUR 88¢	 TAPIS DE BAIN ANTIDÉRAPANT Env. 14" x 23". Rose, blanc ou bleu. 88¢
 DISTRIBUTEUR DE SERVIETTES DE PAPIER 88¢	 POÊLON EN FONTE 8 1/2" 88¢	 CORBEILLE À REBUTS EN PAILLE 88¢	 POÊLE ALUMINIUM 88¢
 RAPE 88¢	 MINI-BALAI 88¢	 NECESSAIRE À NETTOYAGE POUR UN NECESSAIRE 88¢	 JEU DE SPATULES 88¢
 ACCESSOIRES À DÉCORER LES GÂTEAUX 88¢	 AÉROSOL AMIDON K MART 20 OZ 2 POUR 88¢	 MULTI-CINTRE POUR PANTALONS 88¢	 BEURRIER 88¢
 JEU DE 3 TOURNEVIS 88¢	 CASSEROLE 1 PINT 88¢	 POÊLE ALUMINIUM 88¢	 2 BOIS À SALADE EN BOIS 6" 88¢



Satisfaction garantie
Ou argent remis...
plus qu'un slogan,
UNE FAÇON DE VIVRE.

PLACE FLEUR DE LYS
550 Boul. Hamel
Québec.
Lundi au mercredi, 9 à 5.30. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 heures.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS...
999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.
Lundi au mercredi, 9 à 6. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 heures.

CREDIT ACCÉPTE avec CHARGEX ou les CARTES DE CREDIT K mart!

CHARGEX



AVEC
louis
tanguay

Le ponctuel

Quand quelqu'un a l'habitude de se faire attendre, on ne remarque généralement pas ses retards. Mais, quand un relationniste ponctuel comme Gérard Martin du Carnaval, se lève en retard, ça se remarque. L'événement rare s'est produit, hier matin, au moment où les chroniqueurs carnavalesques avaient rendez-vous, très tôt, pour un déjeuner sur la Rive-Sud et ont dû l'attendre. Le pauvre en a subi, par la suite, les taquineries répétées des confrères, ce qui ne l'a pourtant pas fait abandonner son sourire habituel.

Défilé étranger

Certaines jeunes femmes membres de l'Ordre des duchesses du Carnaval de Québec, étaient sans doute un peu déçues de ne voir aucune d'entre elles participer au défilé de mode du Carnaval présenté par le Syndicat de Québec, lundi soir. Les mannequins très professionnels engagés pour présenter une collection par ailleurs splendide, venaient en effet toutes de Montréal, selon un informateur. Et dire que, depuis quelques années les jeunes filles choisies pour faire

valoir le charme de la Québécoise suivent toutes sortes de cours dont certains leur montrent les bases du métier. De plus, j'ai remarqué que plusieurs ex-reines du Carnaval s'intéressaient particulièrement au travail de mannequin. Et la soirée était quand même celle de l'Ordre des duchesses.

Des erreurs

Après vérifications, au moins deux erreurs se sont glissées dans la rédaction finale du programme du Carnaval. La plus importante concerne le tournoi de ballon-balai. Le programme annonce pour ce soir, mercredi, une étape de la rencontre qui s'est terminée, dimanche soir, au stade Marcel-Bédard à Beauport. On annonçait aussi, pour hier soir, une soirée dansante au stade public de Lévis, mais toutes les activités carnavalesques sur la Rive-Sud, se concentraient, à ce moment aux galeries Chagnon où avait lieu un souper canadien.

Pourquoi un "Y"

Depuis le début des activités carnavalesques et pré-

carnavalesques, je me demandais pourquoi on s'entêtait à toujours écrire Lévy avec un "Y" au lieu de Lévis, pour désigner le duché de la Rive-Sud. L'explication, fort simple, m'en a été fournie, hier, par le président du duché, M. Jean-Guy Banville. L'orthographe Lévy date du régime seigneurial et rappelle l'époque où le Québec était une colonie de la France. Selon M. Banville, cette façon d'écrire contrairement aux moeurs actuelles, tend toutefois à disparaître.

A l'hôpital

Bonhomme Carnaval a renoué connaissance avec une compagne d'il y a quelques années, hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, quand il a rencontré Mme Ginette Guay-Fortin, reine de sa fête en 1969, qui est toujours au service de cet hôpital. Il a même eu l'occasion de rencontrer Isabelle, la fille de l'ex-souveraine, âgée de quatre ans.

Le joyeux personnage, la reine de cette année et ses duchesses ont aussi fait la joie des malades jeunes et moins jeunes lors de cette visite, comme dans bien d'autres institutions.

Visite familiale

Parlant toute la journée d'hier, ou presque, sur la Rive-Sud, les duchesses avaient un horaire fort chargé. Elles ont toutefois eu le temps de rendre visite aux parents de leur reine, Carole, à Lévis. La famille de la souveraine était aussi à l'honneur lors du dîner offert au motel Kébéc de Saint-Romuald, endroit où la reine travaille actuellement.

Les gens du Carnaval ont de

plus eu l'occasion d'admirer les oeuvres de la sœur de Carole, Mme Odette Thérèse-Côté, exposées à la galerie Artémise, au sous-sol de la Caisse populaire de la rue Guénette, où le groupe a également été reçu.

Carnavalendrier

Aujourd'hui: Journée de l'Age d'or et soirée au Manège militaire. —Tournoi Pee Wee, Collisée. —20h00: Soirée de la bière, Vieux Puit, Lévis, Place Kennedy. —21h00: Finale du concours provincial des moustaches Hôtel Loews Le Concord (salle de bal)

Demain, jeudi: 8h00: déjeuner du Carnaval, restaurant Marie-Antoinette. —Tournoi Pee Wee, Collisée. 12h30: Présentation de la finale provinciale des moustaches à l'émission "Les Coqueluches". —20h30: Soirée Carnaval, Manège militaire. —22h15: Course Loto-Perfecta, en collaboration avec Loto-Québec, piste de courses Jacques Cartier.

Dans la danse

Il est rare de voir danser le maire Gilles Lamontagne. Mais, Carnaval oblige. Il faut dire que le premier personnage (où peut-être le second après Bonhomme Carnaval) dans la Cité de Champlain semble profiter réellement de ce petit tour de danse, après le souper canadien qui avait lieu, hier soir, dans un centre commercial de Lévis.



Le Soleil, André Boucher

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

On sent moins que le séparatisme progresse

Il y a cinq ans, un sondage Gallup avait démontré que la majorité des Québécois (51 p.c.) sentaient que l'idée du séparatisme croissait dans leur province. Aujourd'hui, la proportion des Québécois qui pensent encore de même est passée à 40 p.c., alors que 44 p.c. ne prévoient pas de gain de la pensée séparatiste, et 16 p.c. ne savent pas.

Une étude précédente, publiée en juillet 1969, demandait aux Québécois si leur province se séparerait du reste du Canada d'ici cinq ans. A ce moment, 19 p.c. croyaient que cela arriverait, et 61 p.c. pensaient le contraire. Aujourd'hui, après un peu plus de cinq ans, l'opinion de la majorité s'est avérée exacte.

Quand on a posé la question sur la croyance en une sécession ailleurs au pays, seulement 3 p.c. des Canadiens sentaient qu'il y avait un intérêt croissant pour cette tendance, 4 p.c. dans les provinces de l'Ouest, 3 p.c. dans les provinces atlantiques et 1 pour cent en Ontario.

Durant la première semaine de janvier, 1,054 adultes, âgés de 18 ans et plus ont été interviewés personnellement chez eux, à travers le Canada. Un échantillonnage de cette envergure admet une marge d'erreur de quatre pour cent.

La question suivante avait été posée:

"Certaines personnes disent que, dans cette province, il y a un sentiment croissant pour la séparation du reste du Canada. Etes-vous d'accord ou pas?"

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
National: 1975	13 p.c.	79 p.c.	8 p.c.
1970	19	74	7
Québec: 1975	40	44	16
1970	51	39	10
Autres: 1975	3	93	4
1970	6	88	6

Construction: l'Etat y mettra ordre, si...

OTTAWA (PC) — L'industrie de la construction devra mettre ordre à ses affaires sous peine de souffrir une intervention croissante du gouvernement. C'est la mise en garde lancée hier par le ministre fédéral de la Consommation et des corporations, M. André Ouellet devant les délégués de l'Association canadienne de construction qui tient son congrès annuel à Ottawa.

M. Henri de Puyjalon, président de l'Association canadienne de la construction a immédiatement relevé le défi et a déclaré que la meilleure discipline est celle qu'on s'impose soi-même.

M. Ouellet auparavant avait observé que les travaux de la Commission Cliche, poursuivis au Québec, indiquent que l'industrie de la construction a besoin de réformes.

Selon le ministre, les sociétés qui cachent l'ordre exact de leurs bénéfices agissent à l'encontre de leurs intérêts, puisqu'elles font échec à la lutte que mènent les gouvernements contre l'inflation.

M. Ouellet a expliqué que son gouvernement entendait apporter des mesures pour protéger le système de la libre mise en marché.

Le ministre a notamment

annoncé l'établissement d'un tribunal national des prix, lequel pourrait condamner les entreprises qui auraient imposé des frais excessifs à rembourser les consommateurs ou à verser certains trop perçus au gouvernement.

Par ailleurs, à Ottawa, le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, annoncerait sous peu l'établissement d'un Conseil national chargé d'administrer un plan de garantie domiciliaire.

Les détails relatifs à l'établissement de ce conseil devraient être rendus publics plus tard cette année.

Un Québécois est secrétaire des cisterciens

Un moine cistercien du diocèse de Saint-Hyacinthe, le R.P. Vincent Tremblay, de Rougemont, vient d'être nommé secrétaire de l'Ordre cistercien, à Rome.

Le R.P. Tremblay devient en même temps secrétaire de Dom Sighard Kleiner, abbé général. A Rougemont, le nouveau secrétaire général était sous-prieur et hôtelier à l'abbaye cistercienne.

INVITATION

Spécial

FOYER D MEUBLE

200, RUE SAINT-JOSEPH EST
529-9648
144, SAINT-VALLIER OUEST
529-9640

A NOS FRAIS

2 HEURES DE STATIONNEMENT

1-Stationnement du boul. Charest
2-Stationnement Place Jacques-Cartier
3-Stationnement Ste-Hélène

SPECIAUX D'OUVERTURE

PHILIPS

TELECOULEUR PORTATIF
"ADVENTURER 20" de PHILIPS

Régule automatique "auto-color" et commande "autotrac" pour une image de clarté insurpassable. Châssis Modular 4 à microcircuits. Meuble de style contemporain. Garantie 2 ans sur tube écran et un an sur autres pièces. Une valeur remarquable.

PRIX INVITATION

PHILIPS

TELECOULEUR 26"
"CAMBRIAN" de PHILIPS

Commande "autotrac" et réglage automatique "auto-color". Châssis Modular 4 à microcircuits et régulateur automatique de tension. Meuble de style Transition avec fini plaqué. Un téléviseur qui vous permettra des années de bon divertissement.

PRIX INVITATION

D'UNE PIERRE DEUX COUPS!

Fiancés: tous les fameux appareils Philips peuvent à votre gré être inclus dans nos ensembles d'ameublement. Voyez sans tarder votre conseiller au Foyer du Meuble.

FACILITES DE PAIEMENT
payez à notre magasin

VOTRE PORTRAIT DE LA MAIN D'UN ARTISTE

Futurs mariés, durant notre vente invitation, l'achat d'un ménage complet à l'un de nos deux magasins vous méritera une séance de pose à nos frais devant un artiste de talent, M. André Gosselin, qui exécutera au fusain votre portrait et celui de votre futur conjoint. Une oeuvre précieuse que vous afficherez à la place d'honneur dans votre foyer.

Aucune loi ne régit le commerce de photos de nouveau-nés

par Marcel COLLARD

Le commerce de photos de nouveau-nés, prises dans les pouponnières des hôpitaux, n'est régi par aucune loi, ni aucun règlement particulier, ce qui indigné bien des parents.

Dans plusieurs hôpitaux, quelqu'un du personnel de la pouponnière travaillant au service d'une entreprise privée, photographie le bébé quelques heures après la naissance. A leurs premiers vagissements, le visage souvent bouffi et une beauté que seule l'admiration aveugle des parents réussit souvent à imaginer, les bébés ne sont pas normalement dans la meilleure forme.

La mère attendrie ou le jeune père béat d'admiration ne lésine pas. On est prêt à payer jusqu'à \$20, une série de photos en couleurs de diverses dimensions, avec mini-photos format grands-parents, format parents, un bracelet plaqué or et même un porte-clefs, comme c'est le cas pour la compagnie Photo-Berceau, de Montréal et ses représentants à Québec et ailleurs.

L'offre est formulée durant le séjour de la mère à l'hôpital ou bien par la poste dans les jours qui suivent l'accouchement. La pratique est courante. Au ministère des Affaires sociales, le service du contentieux n'a aucun règlement régissant ce commerce.

Dans les hôpitaux, on s'accorde à reconnaître que la direction générale de l'établissement permet cette pratique à la condition que le photographe ait l'assentiment préalable et écrit des parents.

Un comptable de Montréal, M. Albert Magnant, a tout récemment écrit au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, pour se plaindre que son bébé a été photographié sans autorisation. Il prétend "qu'on commercialise ainsi le visage d'un bébé non encore capable d'identifier ses propres parents".

Tout en reconnaissant que dans les limites d'un service mieux organisé et avec le consentement des parents, "tout le monde serait heureux sans être brimé dans leur vie la plus intime". M. Magnant poursuit: "Il est frustrant de vous sentir exploité par un commerce, avec comme sujet d'exploitation, votre propre enfant à l'âge de quelques heures.

"Que diriez-vous, M. le ministre, de vous faire photographier dans votre chambre à coucher par de parfaits inconnus, sans leur en avoir donné la permission? Je ne veux,

en aucune circonstance, être vulgaire, mais je suis obligé d'admettre que mon enfant a dû donner son visage à de parfaits inconnus sans que l'on ait à dire mot... C'est indécemment!

Les assertions de M. Ma-

gnant décrivent la réaction de bien des parents, surtout qu'il allègue, dans sa missive au ministre, le malaise des parents moins fortunés, ne pouvant pas s'offrir la photo de leur nouveau-né à ses premières heures de "liberté".



Vous pouvez, si vous le désirez, obtenir des photos de votre rejeton dans le fabuleux décor d'une pouponnière. Mais ne vous avisez pas de faire des quadruplés. Ça vous coûterait cher en photographies... pour commencer.

L'Etat fixera le contenu des viandes préparées

L'Etat régira dorénavant le contenu en gras et en protéines de toutes les sortes de viandes préparées ainsi que le contenu de succédanés qui y sont adjoints. C'est en effet cette semaine que le ministre de la Santé nationale à Ottawa doit publier cette nouvelle réglementation concernant des produits, déjà commercialisés actuellement, comme les saucisses, les viandes préparées à base de poulet, le boeuf haché, contenant du soja, etc.

Le sous-ministre adjoint de la Santé nationale, le Dr Alexander Morrison, explique à ce sujet que si un aliment est vendu pour remplacer la viande, il doit avoir au moins la même valeur nutritive que la viande qu'il remplace.

Les succédanés ajoutés à la viande et à la volaille devront contenir au moins 16% de protéines et pas plus de 40% de matières grasses. Ils

devront contenir aussi des quantités déterminées de 12 vitamines et minéraux, dont du cuivre, du fer et de l'acide folique (vitamine B9).

Si les fabricants veulent aussi inclure des acides aminés dans leurs produits, la proportion de ces acides ne devra pas dépasser le niveau nécessaire à l'amélioration de la valeur nutritive des protéines.

Les viandes hachées contenant du soja ne devront pas à l'examen contenir moins de 16% de protéines et pas plus de 30% de matières grasses. Le contenu des matières grasses ne devra pas dépasser 15% quand ces viandes seront annoncées comme "maigres".

Les saucisses non cuites, devront avoir un contenu de protéines d'au moins 9% et un maximum de 40% de gras. Quant aux saucisses pré-cuites, les pains à la viande,

les préparations de viande tranchée, ils devront contenir au moins 11% de protéines et pas plus de 25% de gras.

Les préparations de viande à tartiner devront contenir au moins 9% de protéines et pas plus de 30% de gras. Les préparations de volailles et les succédanés de viande de poulet, par exemple, devront contenir au moins 16% de protéines et pas plus de 15% de gras.

La nouvelle réglementation énumère toute une série de produits et le pourcentage de protéines, de vitamines, de minéraux et de gras qu'ils pourront contenir.

A l'heure actuelle, seules la proportion des succédanés entrant dans la fabrication d'un produit et la proportion d'eau qu'il contient sont régies par des règlements.

ARTHUR THIVIERGE & FILS		
ÉPICIER-BOUCHER — GROS et DETAIL		
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804		
Sirup érable, 25 oz	1.89	Poulet, Canada Cat. "A"
Soupe Lyon env. 9 pour	.39	de 3 à 4 lb, lb
Pâte alimentaire ass.	2/79	Cuisse poulet, lb
Cassonade, 2 lb		Steak ronde tran, lb
Corn Starch, lb	.35	Rôti de palette, lb
Raisin pouding, 2 lb	1.39	Boeuf haché, 3 lb
Sauce Esta, 15 oz	6/1.39	Lard sec désossé, lb
Margarine Gol. Cree.	3/1.75	Jambon cottage, lb
Chapelure Grisset, 10 oz	.35	Boudin frais, lb
Kotex 12 régulier	.75	Egg Roll, nouille Asia
Fromage tran. Kraft, lb	1.39	Bette tran. marinée, gal.
Allumette bois, 3 btes	.39	Relish sucrée, gal.
Savon Dial régulier	4/97	Marinade sucrée, gal.
Céleri Flo. (24)	.35	Catsup Heinz, gal.
Choux Floride, lb	.15	Conf. pomme & frai, 48 oz
Radis, 3 ppts	.29	Fèves jaunes Rap., 24/19
Navets, 5 lb	.43	
Raisin rouge, lb	.43	
Pamplemousses Flo. (48)	8/95	

nouveau tarif aller-retour "hors pointe"



Le CN vous offre maintenant une nouvelle façon économique de voyager: le billet aller-retour "hors pointe" de quatre jours.

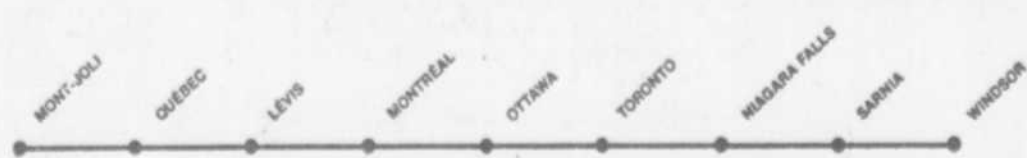
C'est facile d'en profiter!

Effectuez un voyage aller-retour en dedans de quatre jours et partez en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire à n'importe quel moment non compris entre 16h01 et 18h30. Vous ne paierez alors que le tarif simple régulier (BLEU) plus un tiers.

Cette offre est valable pour tous les trains, tous les jours de la semaine, lorsque vous voyagez entre Mont-Joli, Québec/Lévis, Montréal, Ottawa, Toronto, Niagara Falls, Sarnia et Windsor, ou toutes les gares comprises entre ces villes, si le tarif simple un jour (ROUGE) est de \$5 ou plus.

Ce nouveau tarif est aussi accepté pour les places en voiture-club, voiture-lit et coach Superconfort, mais la réduction ne s'applique qu'à la portion "transport" de votre billet.

Consultez votre agent de voyage ou le bureau des Ventes Voyageurs CN.



CENTRE D'ACHATS ROND-POINT LÉVIS GAGNEZ

750⁰⁰



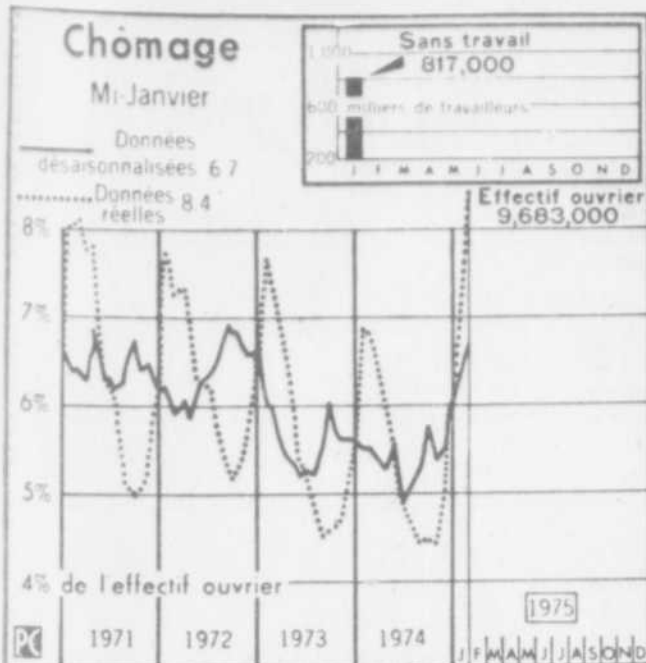
TIRAGE vendredi 14 FÉVRIER, 8h30
SOYEZ PRÉSENT!

\$50⁰⁰ SI LA PERSONNE CHOISIE N'EST PAS PRÉSENTE
EXIGEZ VOTRE COUPON
AVEC CHAQUE ACHAT.
TIRAGE FAIT PAR LE
BONHOMME CARNAVAL

750⁰⁰ À GAGNER

VIVE NOTRE REINE
CAROLE 1re

CENTRE D'ACHATS
ROND-POINT LÉVIS



De six pour cent qu'il était en décembre dernier, le taux de chômage est passé à 6.7 pour cent en janvier, au Canada.

Forte hausse du chômage au Canada

Ottawa (d'après PC) — Une forte hausse du chômage en Ontario a été la principale cause de l'augmentation du taux de chômage au Canada en janvier alors qu'au pays il y avait 817,000 chômeurs, c'est-à-dire 8.4 pour cent de l'effectif ouvrier qui est de 9,683,000 personnes.

Il faut remonter aux sombres mois de janvier et février 1971 pour trouver les taux de chômage comparables de 8 et 8.1 pour cent.

Au Québec, le taux de chômage de 10.3 pour cent représente 817,000 chômeurs c'est-à-dire une augmentation de 54,000 chômeurs comparativement à décembre et le taux de chômage désaisonnalisé est de 6.7 pour cent en janvier alors qu'il était de 6.1 pour cent en décembre dernier, soit le pire depuis décembre 1972.

De plus, la population active comptait 32,000 personnes en moins.

De nouveau, comme en décembre, toutes les régions du Canada ont été gravement touchées, les provinces maritimes enregistrant un taux de chômage de 14.6 pour cent

avec 112,000 chômeurs; le Québec 10.3 pour cent, avec 271,000; l'Ontario, 7.1 pour cent, avec 264,000; les Prairies, 4.4 pour cent, avec 67,000; et la Colombie-Britannique, 9.6 pour cent, avec 102,000 chômeurs.

Les 220,000 nouveaux chômeurs de janvier viennent surtout de l'industrie manufacturière (80,000), du bâtiment (63,000) et du commerce (7000), les transports et communications étant moins touchés de même que les mines.

Par contre, un accroissement de l'emploi a eu lieu dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels ainsi que dans l'administration publique.

Janvier 1975 est le troisième mois consécutif à enregistrer une augmentation mensuelle de plus de 0.5 pour cent dans le taux de chômage désaisonnalisé.

Le taux de chômage désaisonnalisé indique la tendance à long terme de l'économie car son calcul permet d'annuler les facteurs strictement saisonniers dans les variations de l'emploi.

Priorité de Dief: les fanfares militaires

par Donald DOYLE
du bureau du Soleil

OTTAWA — "La Chambre des communes a connu, hier, une des pires journées de son histoire".

C'est du moins l'avis du chef de l'aile parlementaire du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, et il a reproché à ses collègues, en particulier aux conservateurs, d'avoir perdu leur temps à poser des questions insignifiantes.

Le chef néo-démocrate s'est entre autres insurgé contre la performance de l'ancien chef conservateur John Diefenbaker qui n'a pas craint d'enfourcher à nouveau la monture royale.

Alors que certains s'inquiétaient du sort que le gouvernement fédéral réserve aux quelque 800,000 chômeurs de ce pays, M. Diefenbaker pour sa part s'efforçait de ce que le ministre de la Défense nationale ait décidé de liquider quatre fanfares militaires. Mieux encore, M. Diefenbaker y voyait un vaste complot contre la monarchie, car toutes ces fanfares sont à un titre ou à un autre de sang royal.

Quoi qu'il en soit, tous ceux qui se préoccupaient du chômage ont dû rester sur leur appétit, car le ministre des Finances n'a annoncé aucune mesure nouvelle susceptible d'améliorer le sort de ceux qui se cherchent un emploi.

En fait, le ministre des Finances s'est contenté de rappeler qu'il a présenté un budget en novembre dernier et qu'il importe maintenant d'adopter dans les plus brefs délais toutes les mesures qui en découlent.

M. Turner a également fait valoir que la situation aux États-Unis s'est vraiment dé-

teriorisée au cours des dernières semaines. Il a laissé entendre ensuite qu'il n'y a vraiment pas grand-chose que le Canada puisse faire d'ici à ce que les Américains s'engagent à nouveau sur la bonne voie.

Selon les termes mêmes de M. Turner, la vigueur de l'économie canadienne dépend beaucoup de celle des États-Unis.

D'un autre côté, M. Turner a concédé que l'ampleur de la récession américaine dépasse toutes ses prévisions. Bien sûr, les fonctionnaires fédéraux ont, à l'époque de la préparation du budget de novembre, tenu compte du déclin américain et du nivellement des économies européennes et japonaises, mais même alors leurs calculs ont été déjoués.

Dans un autre ordre d'idées, il va sans dire que le ministre des Finances n'a guère apprécié les derniers chiffres publiés par Statistique Canada au sujet du chômage.

Succinctement, le taux désaisonnalisé de chômage s'est accru de façon appréciable entre décembre et janvier derniers, passant de 6.0 à 6.7%. En chiffres réels, cela signifie que la Canada comptait quelque 817,000 chômeurs le mois dernier, et c'est surtout en Ontario que la hausse s'est fait sentir.

Dans l'optique de certains députés, le ministre des Finances devrait soumettre dans les plus brefs délais un nouveau budget.

Cette suggestion a entre autres été faite par le néo-démocrate Ed Broadbent, mais le ministre des Finances n'a pas réagi. Selon M. Broadbent, le gouvernement devrait accorder un crédit de \$400 à tous les contribuables, de même qu'il devrait injecter énormément d'argent dans le secteur de l'habitation et des travaux publics.



MOQUETTES À RABAIS

Ces prix sont effectifs pour 4 jours seulement
mercredi - jeudi - vendredi - samedi
12 - 13 - 14 - 15 février



SPECIAL
VEDETTE
 WOOLCO

LE DOS EN CAOUTCHOUC
 MOUSSE EVITE LE DERAPAGE

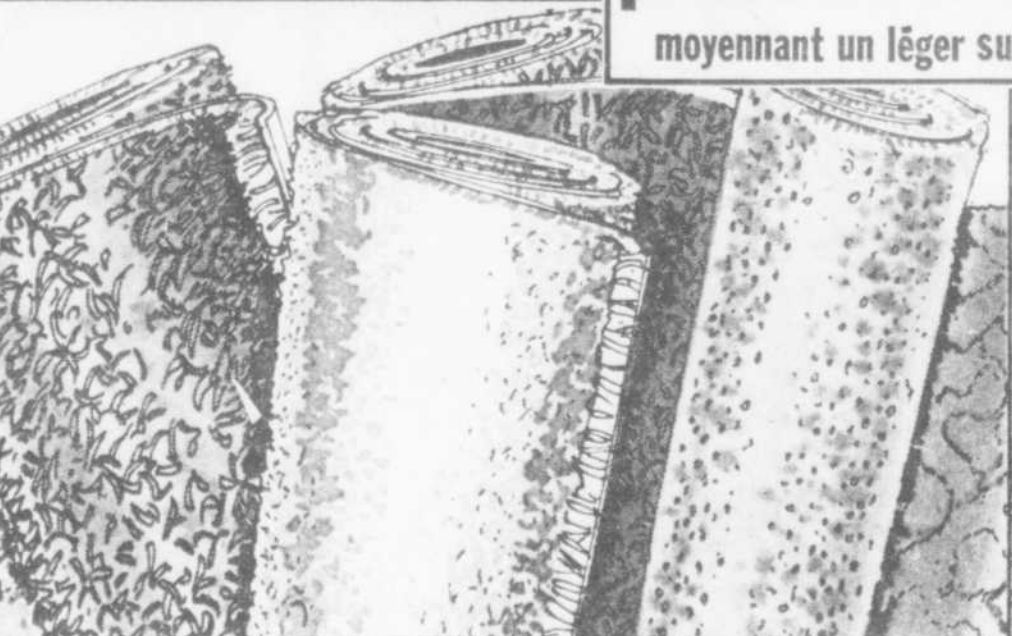
Une aubaine extraordinaire ! Luxueuse moquette mur à mur en 100% nylon

Offrez-vous le luxe cassu d'une moquette en 100% nylon à un prix très abordable. La peluche de nylon offre de nombreux avantages: elle résiste aux taches et à la moisissure, elle est non allergène et suffisamment résistante pour garder toute sa beauté même dans les endroits très passants. Endos épais en caoutchouc mousse antidérapant. Cette moquette se marie admirablement à tous les décors modernes ou traditionnels. Dans les teintes de flamme, vert mousse, tapaze, douce-amère et pourpre. 12' de largeur.

Prix courant Woolco 5.95 la verge carrée

488

la verge carrée



SPECIAL
VEDETTE
 WOOLCO

*** Estimation sans frais**

*** Pose professionnelle, moyennant un léger supplément**

Moquette mur à mur en polypropylène

Cette moquette, en 100% polypropylène durable, résiste remarquablement à l'usure dans les endroits très passants. Elle est très pratique: un minimum d'entretien lui permet de rester propre et de garder sa belle apparence des années durant! Endos en caoutchouc mousse épais antidérapant pour plus de confort et de durabilité. Moquette deux tons dans les teintes attrayantes de coquille d'oeuf, or, vert, rouille et vert. 12' de largeur.

6⁹⁵

la verge carrée

Liquidation du manufacturier! Moquette à poils longs

Ajoutez vie et gaieté à toute pièce avec le fameux tapis Harding en 100% polyester Fortrel épais. Cette moquette à poils longs est si touffue et si invitante que vous voudrez y marcher pieds nus! Endos en jute résistant. Non allergène et antimites. Taches et saleté se nettoient facilement. Moquette deux tons dans les teintes d'écrû, pourpre, vert mousse. 12' de largeur.

6⁹⁹

la verge carrée

Moquette mur à mur multicolore, à poils courts

Posez vos pieds sur cette luxueuse moquette à poils courts très épaisse en 100% nylon pelucheux. Un simple brossage redresse les poils et redonne à la moquette toute sa beauté. La plupart des taches se nettoient facilement. Endos en caoutchouc mousse pour plus de confort et de durabilité. Tout spécialement indiquée pour les chambres. Posez-la vous-même ou profitez du service d'installation peu coûteux de Woolco! Dans les teintes de beige, brun, rouge, or, vert ou orange. 12' de largeur.

7⁴⁹

la verge carrée

Economisez 1.45 la verge carrée!

Moquette mur à mur imprimée, à poils longs

Cette moquette à poils longs ébouriffés en 100% nylon est offerte en quatre magnifiques agencements de couleurs. Poils traités à la chaleur pour plus de robustesse, de beauté et de durabilité. Endos en caoutchouc mousse d'épaisseur moyenne pour plus de confort et de durabilité. Orange, ton or, beige, mauve, vert ou rouge. 12' de largeur.

Prix courant Woolco 7.95 la verge carrée

6⁵⁰

la verge carrée

MAGASINS A RAYONS



UNE DIVISION DE L. H. WOOLCOCH & CO. LTD.

GIFFARD

Galerie Ste-Anne 2960, boul. Ste-Anne

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, 9h a.m. à 6h p.m. - Jeudi, vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. - Samedi, 9h a.m. à 5h p.m.

LEVIS

Galerie Chagnon
 Rond-Point de Levis

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, 9h a.m. à 6h p.m. - Jeudi, vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. - Samedi, 9h a.m. à 5h p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE

ÉCHANGE DU ARGENT REWIS

L'Opéra du Québec disparaît

par Marc SAMSON

Gérard Lamarche, qui agissait comme directeur artistique de l'Opéra du Québec sans en porter officiellement le titre, a confirmé les rumeurs voulant que la compagnie disparaisse après les représentations de "Tristan et Isolde" de Wagner, à la fin de cette saison.

On sait que l'Opéra du Québec a accumulé un déficit de plus de \$1 million en ses quatre années d'opération et qu'il se trouve par conséquent dans une situation financière inextricable. De cette somme, quelque \$600,000 seraient dus à la Place des Arts et environ \$250,000 au Grand Théâtre de Québec, qui contribuaient tous deux au financement des productions.

La direction de la Place des Arts aurait déjà annulé depuis quelque temps les dates réservées, à la salle Wilfrid-Pelletier, pour la saison 1975-1976 de la compagnie. Au Grand Théâtre, on nous a informés que la même décision avait été prise.

Cette cessation des activités de l'OQ rencontrerait l'une des recommandations du comité Jeannotte, mis sur pied par le ministre des Affaires culturelles pour étudier la situation des orchestres symphoniques, compagnies de ballet et d'opéra du Québec, qui souhaiterait la relance du théâtre lyrique au Québec mais dans une formule et une orientation différentes.

Un porte-parole du MAC nous a toutefois informés que la décision du ministère de couper les subventions à l'Opéra du Québec n'est pas officielle, contrairement à ce que le laissent entendre un journal de Montréal.

Message de Paul VI pour le carême

Comme Jésus s'est identifié aux pauvres, il faut que vous chrétiens, soyez "avec" les pauvres, qu'ils soient vos associés, vos compagnons, vos frères et vos sœurs. Dépensez-vous pour les aider dans leur besoins immédiats, de toutes les manières possibles, pour bâtir un monde meilleur, un monde plus juste!

Voilà ce que demande le pape Paul VI aux 500 millions de chrétiens au début de ce carême 1975!

En cette année de réconciliation, le Pape met chaque chrétien au défi: faites entrer vos frères et sœurs dans votre propre vie, leur dit-il; partagez vos propres biens (pas seulement votre surplus); c'est ainsi que vous contribuerez à surmonter les nombreux obstacles qui s'opposent à la réconciliation!

Et le pape de conclure: l'année sainte exige de chaque chrétien un témoignage de totale solidarité, d'une solidarité authentique, d'une solidarité concrète avec les pauvres du Christ. Nous vous le demandons au nom de Jésus!

En d'autres termes, alors que vous avez devant les yeux des spectacles de guerre, de famines, de désastres, n'ayez pas peur de vous déranter pour les autres, pour vos frères humains, proches ou éloignés, apprenez à partager, à donner, à vous détacher pour les autres! au nom de Jésus-Christ!

Le PC attend la décision de Stanfield

HAMILTON (PC) — Le président du Parti progressiste conservateur, M. Michael Meighen, a indiqué que deux dates et autant de lieux sont actuellement considérés pour la tenue du congrès convoqué pour l'élection du nouveau chef du parti, lequel doit prendre la succession de M. Robert Stanfield.

Des réservations ont en effet été faites dans des hôtels d'Ottawa et de Winnipeg pour les mois de novembre 1975 et février 1976.

Aucune décision n'a encore été prise, a déclaré M. Meighen qui a précisé que celle-ci interviendrait quand sera connu le moment de la démission de M. Stanfield.



Chemisier frais et pimpant

A) Chemisier tout frais et pimpant, en beau mélange de 65% polyester et 35% coton. Choix de 4 superbes motifs "bébé". Modèle à col à pointes, patte boutonnée et poignets à 4 boutons. Tailles 10 à 18 pour dames.

12⁸⁶

Le cardigan printanier

B) Joli modèle en fin tricot dentelé, 100% acrylique lavable. Encolure ronde et boutons à la longueur devant. Bleu, blanc, marine, écru et pêche. P. M. G. Un excellent achat!

10⁶³

La jupe longue, triomphe ce printemps!

Indispensable dans la garde-robe de la jeune fille! Choix de 2 modèles: G, jupe à 8 godets, en tricot double de polyester à motif et D, jupe en crêpe de polyester à pois. Marine et brun, tailles 10 à 14X.

AU CHOIX

12⁵⁷

Pratique et abordable!

E) Modèle à boutons et ceinture, en gabardine 50% polyester et 50% viscose. Marine, beige ou bleu. 10 à 18.

10⁸³

La jupe enveloppante...

F) ... en gabardine de polyester et viscose. 2 poches devant et ceinture nouée. Beige, noir ou jaune. 7 à 15.

11⁸³

Woolco Écllosion printanière

FRAÎCHEURS DE LA MODE À PRIX-BUDGETS!

Vous ne pouvez vous tromper en achetant un de ces ensembles en polyester!

Donnez un coup d'oeil à votre garde-robe printanière et offrez-vous un de ces élégants ensembles si pratiques! Ils sont confectionnés en tricot chaîné de polyester lavable et sauront vous séduire par leur belle coupe! Les vestes sont rabaissées de surpiques et soulignées d'une ceinture à la taille. Elles ont aussi des poches plaquées et des poignets à un bouton. Les pantalons à taille élastique sont des plus confortables. N'hésitez pas, venez vous choisir un de ces ensembles offerts dans les teintes suivantes: G- jaune, bleu et corail, tailles 10 à 18.

29⁹⁵

K) Sac sport en similicuir. Couleurs variées, brun, ivoire, marine et havane.

1387



Sac en cuir véritable

L) Voici un de nos nombreux modèles en cuir véritable, dans le noir, le brun, le blanc ainsi que marine et havane.

\$12

Gants en cuir

M) Gants courts, à poignets élastiques. Noir, blanc, marine, beige, brun et ambre, au choix. 6, 6 1/2, 7, 7 1/2, 8.

1195

Joli fichu de coton

P) Joli fichu en 100% coton. Bord fini satin. Marine, blanc, brun, bleu royal, beige, bleu, rouge, jaune et vert.

276



L'OFFRE SPÉCIALE DE LA SEMAINE!

BAS-CULOTTE

Bas-culotte en nylon extensible, pour dames et jeunes filles. Une seule peinture. Couleurs: miel doré, épice et beige.

Spécial 3 pour 87

En vigueur pendant 4 JOURS SEULEMENT!

JAMBON CUIT

Jambon cuit, demandez-le tranché comme vous le désirez, toujours frais, idéal pour le lunch.

Spécial le lb 1.79

MAGASINS À RAYONS

Woolco

GIFFARD

Galeries Ste-Anne 2960, boul. Ste-Anne

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, 9h a.m. à 6h p.m. - Jeudi, vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. - Samedi, 9h a.m. à 5h p.m.

LEVIS

Galeries Chagnon Rond-Point de Lévis

ACHETÉ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE

ÉCHANGE DU ARGENT REMIS

Les compagnies à charte québécoise n'ont que 15% des \$818 millions de primes d'assurance-vie des Québécois

par Jean-Claude PICARD

Les Québécois, qui forment un des peuples les plus assurés au monde, font très largement affaires avec des compagnies étrangères au Québec.

Cette tendance, qui se manifeste depuis que les Québécois achètent de l'assurance, se vérifie une fois de plus dans le dernier rapport annuel du service des assurances publié ces jours-ci.

Elle s'est même accentuée en 1973 puisque le volume des primes vendues par des compagnies et sociétés d'assurance ayant leur siège social ou leur bureau principal pour le Canada au Québec s'est accru de 11,4%, comparativement à 13% pour les autres.

Ainsi, cette année-là, (ce sont là les derniers chiffres disponibles), les Québécois ont payé plus de \$818 millions en primes d'assurance-vie, mais n'ont versé qu'un peu moins de \$134 millions à des compagnies d'assurance-vie à charte québécoise, soit une proportion d'environ 15%.

Signalons, à titre de comparaison, qu'ils ont versé davantage, soit tout près de \$150 millions, à des compagnies étrangères dont le siège social ou le bureau d'affaires principal est situé en dehors du Québec.

La situation n'est guère plus reluisante en assurance générale (automobile-feu-vol-responsabilité civile) où, des \$949 millions versés en primes en 1973, seulement \$177 l'ont été à des compagnies à charte québécoise, soit une proportion d'environ 18%.

En assurance-automobile, où les primes versées en 1973 totalisent \$426 millions, cette proportion s'établit à 20%, \$96 millions étant tombés dans les coffres de compagnies à charte québécoise.

Plus globalement et au niveau de l'assurance générale, \$461 millions ont été versés en primes à des compagnies dont le siège social ou le bureau principal au Canada est situé au Québec tandis que \$488 millions tombaient dans les coffres de compagnies qui n'ont ni siège social ni bureau principal au Québec.

Le décalage est encore plus grand en assurance-vie, soit \$383 millions contre \$434 millions, en faveur évidemment des compagnies d'assurance-vie dont le siège social ou le bureau

principal est situé à l'extérieur du Québec.

Cette situation, qui laisse pour le moins songeur lorsque l'on considère que les compagnies d'assurance, et plus particulièrement les compagnies d'assurance-vie, constituent l'un des réservoirs financiers les plus importants de notre société, s'explique en partie par le très grand nombre de compagnies étrangères autorisées à faire affaires au Québec.

Ainsi, en 1973, 141 compagnies d'assurance-vie obtenaient un permis d'opération du ministère des institutions financières et de ce nombre, seulement 21 étaient des compagnies à charte québécoise, soit environ 15%.

En assurance générale, des 315

compagnies détenant un permis, seulement 17 étaient des compagnies à charte québécoise, soit 4%.

Il ne faudrait cependant pas conclure de tous ces chiffres qu'il s'agit là de fuites nettes de capitaux à l'extérieur du Québec puisque d'une part, les compagnies d'assurance retournent une bonne partie de ces sommes aux assurés sous formes de paiements et que,

d'autre part, elles investissent une partie de leurs recettes sur le territoire québécois.

Le rapport du service des assurances ne contient cependant aucune statistique sur la localisation des investissements et placements des compagnies si bien que seule une enquête dans chaque compagnie per-

mettrait de mesurer exactement cette fuite de capitaux.

Evolution générale

Ce rapport indique par ailleurs que le chiffre d'affaires des compagnies et sociétés d'assurance exerçant leurs activités au Québec s'est accru de 12,2% en 1973 par rapport à 1972, le total des primes payées en 1973 étant de \$1,819,752,835.

Les ventes d'assurance-vie se sont accrues un peu plus fortement que les ventes d'assurance générale. A la fin de 1973, le capital d'assurance-vie détenu par les Québécois s'élevait à \$48 milliards et demi.

En assurance générale, c'est le secteur de l'assurance accident-maladie qui a connu la plus forte hausse, avec 16% par rapport à 1972.

La "Belle Province" accuse un retard dans la conversion au système métrique

par Claude TESSIER

Les Québécois et surtout le gouvernement du Québec sont loin d'être complètement engagés dans l'implantation du système métrique qui sera en vigueur au Canada dans cinq ans pour les transactions quotidiennes normales du secteur économique.

Le directeur des relations publiques à la Commission fédérale du système métrique, M. Cyrille Guay, a dit, lundi, que trop peu de Québécois sont jusqu'à maintenant conscients du fait que le gros de la conversion sera fait dans deux ans, et sera complété en 1980.

"L'homme d'affaires québécois, a dit M. Guay devant les comptables en administration industrielle de la région de Québec, doit se rendre compte que cette conversion est en marche, qu'elle se planifie, se fait, se fera, qu'il ne peut l'ignorer. S'il l'ignore, a dit M. Guay, il paiera les conséquences de son indifférence."

Le témoignage de M. Guay est confirmé par une mini-enquête du "SOLEIL" qui révèle qu'au gouvernement du Québec, on pînet encore sur une mesure qui a été annoncée en 1970.

Le gouvernement du Québec a mis trois ans et demi avant de

nommer un comité interministériel pour s'occuper de la conversion au système métrique. Ce n'est que l'an dernier que ce comité a pu commencer à fonctionner efficacement. Il impliquait au départ onze ministères. Le nombre a été porté à quinze devant les implications que comportent la conversion au nouveau système de mesure.

Plusieurs provinces ont déjà un coordonnateur à plein temps, mais pas le Québec. Le budget affecté à cette tâche est ridicule et absorbé presque complètement par le salaire du président du comité interministériel.

Quand on cherche le ministre responsable de l'opération, on nous renvoie d'un ministère à l'autre. Le ministre des Affaires intergouvernementales aurait la chose en mains. Mais c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce qui pilote l'affaire par son service des normes. Il renvoie à chaque ministère la tâche de faire la conversion.

Mais cette conversion n'implique pas seulement quelques ministères. Il y a tous les organismes paragouvernementaux, l'information à faire avec le public, et la coordination à assurer avec la Commission fédérale du système métrique. C'est le ministère des Commu-

nications qui hériterait de cette tâche, mais rien n'a encore été décidé. Comme on croit qu'une décision en ce sens va bientôt être prise, on se demande comment les Communications vont pouvoir faire la tâche sans argent.

On commence, au niveau fédéral, et provincial dans certains cas, à publier le calendrier des échéanciers. Or, le public est mal renseigné sur le sujet parce que les médias n'accroissent pas assez d'attention à cette opération d'envergure; ils se heurtent à la faiblesse de l'organisation responsable de la conversion.

La situation au Québec se complique du fait que le gouvernement fédéral a une soixantaine de comités sectoriels où les Québécois ne sont pas toujours présents. Le fédéral utilise, comme canaux de sensibilisation et d'action, les grands organismes nationaux comme les associations patronales, les associations industrielles, ouvrières, etc.

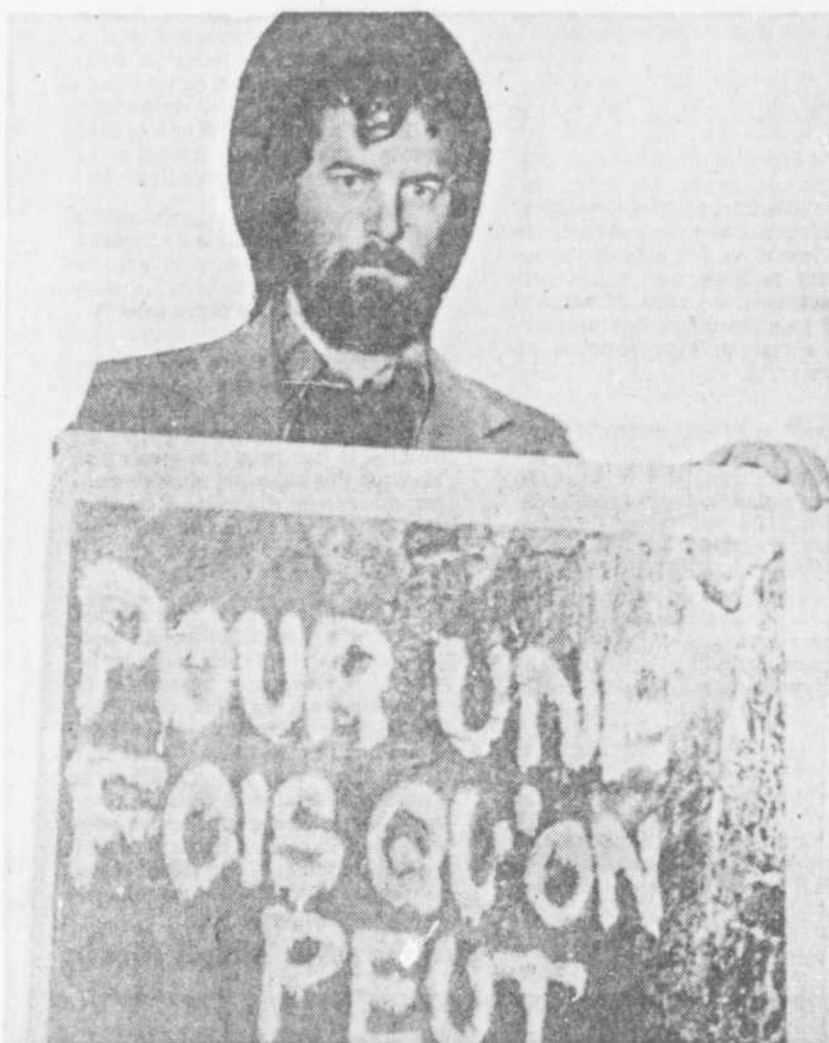
Or le Québec n'a pas de relations toujours avec les organismes nationaux. L'industrie secondaire est peu développée au Québec, mais le tertiaire l'est plus. Bref, le maître d'œuvre est le gouvernement fédéral, mais les gouvernements provinciaux se sentent des responsabilités morales.

Le gouvernement fédéral a clairement dit que la conversion au système métrique est "volontaire". C'est sa façon de dire qu'il ne mettra pas d'argent à cette fin et que les frais seront assumés par les individus.

M. Cyrille Guay a démontré lundi à Ste-Foy qu'il est difficile d'évaluer les coûts du changement du système de mesure. Il est certain qu'avec le temps, tout le monde en sortira gagnant. Sur une évaluation sommaire, on croit que le Québec perdrait entre \$50 et \$60 millions par an en contrats étrangers parce que son industrie ne produit pas en métrique.

La question qu'on doit se poser maintenant, selon M. Guay, est celle-ci: combien cela nous coûte-t-il de ne pas convertir?

Les provinces de l'Ouest accusent de l'avance dans la conversion et les Maritimes du retard. Le Québec serait dans la moyenne, mais comme il est industrialisé, on peut dire finalement qu'il est en retard. D'ailleurs, le grand nombre de questions que se sont posés lundi des comptables en administration industrielle indique bien que les Québécois sont dans le noir devant la nécessité de penser métrique.



M. André Asselin, de Charlesbourg, est l'un des gagnants du concours d'affiches lancé, l'an dernier, par la Commission du système métrique et la Société des graphistes du Québec pour inciter les citoyens à adopter le système métrique.

Au Québec, les régions propices à l'élevage de bovins manquent de capitaux et de main-d'oeuvre

par Marc LESTAGE

Il ne faut pas se surprendre que l'industrie de la viande bovine se soit développée lentement dans l'Est du Canada, puisque ni la structure de ferme, ni la main-d'oeuvre n'étaient adaptées à cette production pourtant rentable dans l'Ouest.

Ironiquement, on constate aujourd'hui que l'absence de relève agricole et l'exode des populations rurales vers les centres urbains peuvent favoriser

une reprise dans la production bovine, au Québec.

En effet, selon M. Orance Mainville, de la ferme d'élevage de bovins Roda Inc., de Saint-Anicet, comté Huntingdon, l'agriculture bovine québécoise ne peut que profiter de la disparition des milliers de petites fermes ayant une main-d'oeuvre agricole nombreuse.

Ce qu'il faut, pour rentabiliser cette industrie, c'est pouvoir utiliser

de grandes superficies en culture et un minimum d'ouvriers, soutient le "rancher" québécois.

Le colloque sur l'avenir de l'industrie bovine dans l'Est du Canada, tenu à Québec dans le cadre du congrès du Conseil des salaisons du Canada, cette semaine, a cependant permis de constater que les terres qui sont libérées et qui pourraient être mises en valeur avec l'industrie de l'élevage du bœuf de boucherie sont localisées dans les régions dites marginales.

Or, la moyenne d'âge de la population agricole active de ces régions est relativement élevée. Les exigences sociales (affaires-achats-ventes) de l'exploitant agricole font qu'il préfère généralement se rapprocher des grands centres. Par conséquent, l'introduction de nouveaux exploitants dans les régions marginales tarde à se faire.

Les mêmes arguments sont égale-

ment vrais pour le capital, selon M. Mainville. "Les pourvoyeurs de capitaux ou les institutions financières ne veulent pas prêter dans des régions considérées marginales", selon ce dernier.

Croissance limitée

Pour ces motifs, le développement de l'industrie vaches-veaux aura une croissance encore limitée à 2 ou 3 pour cent par année. En deux mots, la matière première (espace, foin, fond de terre) est de plus en plus disponible, mais les hommes et le capital manquent.

Ce que l'on désigne sous le nom d'industrie bovine vaches-veaux concerne l'entretien d'un troupeau plus ou moins important de vaches de type de boucherie en gestation. Ce sont ces troupeaux qui sont à la base de l'industrie bovine canadienne.

On retrouve 82 pour cent des vaches à bœuf de production dans l'Ouest et seulement 18 pour cent dans les provinces de l'Est. Au Québec, il n'y a que 5 pour cent.

Parcs d'engraissement

L'industrie bovine du Québec pourrait aussi être aidée par la mise en place de parcs d'engraissement. Il s'agit d'enclos où l'on entasse littéralement plusieurs centaines de jeunes bœufs ou génisses de 400 livres (18 mois) pour les engraisser jusqu'au poids commercial de 1,200 livres.

Au cours des dernières années, le développement des parcs d'engraissement a été plus marqué dans l'Est du Canada que l'industrie vaches-veaux.

Les provinces de Québec et de l'Ontario sont responsables pour environ 34 pour cent de la production canadienne en parcs d'engraissement. La production ontarienne de génisses et bœuvillons produits suivant cette technique représente 782,500 bêtes. Au Québec, on en produit environ 60,000 têtes.

Le développement du parc d'engraissement est directement relié avec le développement de la culture du maïs. C'est l'unique moyen d'assurer la rentabilité de ce type d'exploitation. Tous ceux qui ont tenté l'expérience de l'élevage bovin à base d'aliments achetés à l'extérieur de l'entreprise ont été à même de mesurer l'importance de cette recommandation.

"Ils ne sont plus en affaire", constate M. Mainville. D'ailleurs, la

situation actuelle de l'industrie bovine au Québec est loin d'être reluisante. Cette situation tient au fait que les prix payés sur le marché sont dans bien des cas de 40 pour cent inférieurs à ce qui était payé l'an dernier.

Il faut oublier cette mauvaise période et songer à un redressement de la demande. "L'industrie bovine aura sûrement des jours meilleurs et c'est dans cette optique qu'il importe de mesurer le potentiel futur de cette industrie au Québec", de recommander M. Mainville.

Maïs

Dans cette veine, il serait ridicule de réaliser des parcs d'engraissement non intégrés à une importante production de maïs. Pour cette même raison, le Québec ne pourra jamais mettre en exploitation des parcs d'engraissement comptant plus de 5,000 têtes (sic...).

Les économies réalisées au niveau de l'entreprise capable d'assurer son approvisionnement en maïs servent à défrayer les coûts d'investissements supplémentaires requis, au Québec, en raison des conditions climatiques défavorables. Sous notre climat, chaque animal doit pouvoir être abrité en hiver et cette dépense représente au moins \$100 par tête.

Approvisionnement

En ce qui concerne les approvisionnements en jeunes bœufs ou génisses (400 livres) de l'Ouest des parcs d'engraissement du Québec, cette possibilité ne peut être retenue pour des raisons de rentabilité.

En effet, un producteur du Québec qui désire administrer un parc d'engraissement à partir d'animaux provenant de l'Ouest doit payer le même prix pour le transport de ses jeunes sujets qu'il en coûte aux éleveurs de l'Ouest pour acheminer sur le marché de l'Est (Toronto-Montréal) les carcasses du même poids d'animaux rendus à maturité dans l'Ouest.

C'est pour cela qu'il faudra penser à constituer un élevage de bovins québécois qui pourra utiliser plus efficacement les jeunes animaux (400 livres) provenant des troupeaux laitiers.

Ceci permettra de rentabiliser les parcs d'engraissement du Québec et de combler un peu le déficit important que l'on enregistre aujourd'hui entre la demande de jeunes bovins et le potentiel de production des vaches du type de boucherie de l'Est.



Parc d'engraissement dans l'Ouest canadien.

Québecair veut qu'Air Canada arrête sa concurrence directe et nocive envers les transporteurs régionaux

par Roch DESGAGNE

Exprimant son inquiétude quant à l'avenir et à l'expansion normale de Québecair, le président de cette société, M. Michel Chevrier, demande au ministre fédéral des Transports d'intervenir auprès d'Air Canada pour que l'entreprise nationale cesse sa concurrence directe et nocive aux transporteurs régionaux, tant sur le plan des services intérieurs que des vols nolisés et des routes transfrontalières.

Le président de Québecair, qui parlait devant le club Rotary de Québec, hier, réclame, par ailleurs, une redéfinition précise du rôle des transporteurs régionaux, plus conforme à leurs vocations distinctes.

Québecair souhaite encore desservir la liaison sans escale Québec-New York, assurée par Air Canada, depuis deux mois environ, et revendique l'exclusivité pour le service Montréal-Sept-Îles, que la société nationale donne parallèlement.

De plus, Québecair estime qu'il est urgent pour le gouvernement fédéral de définir les critères d'attribution de routes transfrontalières aux transporteurs régionaux, routes sans lesquelles ceux-ci sont menacés d'asphyxie.

Enfin, le président de Québecair veut que les droits cherement acquis des transporteurs régionaux canadiens, en ce qui a trait au nolisement, soient protégés plus adéquatement contre l'invasion des transporteurs américains et contre les politiques d'obstruction d'Air Canada.

Hausse de tarifs

"Ces mesures sont primordiales pour le développement de Québecair, son expansion future en dépend, et si l'on veut qu'elle joue pleinement son rôle de transporteur régional et qu'elle continue, à l'avenir, de contribuer au progrès économique et social de notre province, il faut lui en donner les moyens", soutient M. Chevrier.

Confinée dans les limites étroites de son territoire actuel, qu'elle ne peut desservir exclusivement et complètement, face à une concurrence des compagnies aériennes américaines qui va devenir impitoyable dans le champs des vols nolisés, et sans accès aux lignes régulières vers les États-Unis, "Québecair ne peut se permettre d'attendre un miracle en se croisant les bras", lance M. Chevrier.

La clientèle de Québecair a monté de 35% à Québec l'an dernier

La clientèle de Québecair a fait une montée vertigineuse de 35%, au cours de 1974, à Québec.

Les statistiques montrent, en effet, que le nombre de passagers transportés par les appareils de cette société, à destination ou en partance de la capitale provinciale, a atteint 133,388, comparativement à 98,544 en 1973.

L'an dernier, 64,164 personnes ont quitté Québec sur les ailes de Québecair, soit 35% de plus que les 48,147 passagers de l'année précédente, alors que 68,624 voyageurs sont descendus à l'aéroport de Québec, comparativement à 50,397 en 1973, soit une hausse de 36%.

On note aussi des augmentations sur plusieurs liaisons du réseau de Québecair. Ainsi, entre Québec et Chicoutimi, la hausse a été de 63%; de 27% sur Québec-Baie-Comeau; de 20% à Mont-Joli; de 4% à Sept-Îles; et de 27% sur la ligne Québec-Montréal.

Les faits saillants de l'année furent l'acquisition d'un Boeing 727 et de deux Boeing 707, l'achat de la compagnie Air Gaspé, l'ouverture de nouvelles lignes vers Rouyn, LG-2, Gaspé et les îles de la Madeleine.

Cette situation, si elle persiste, pourrait conduire les transporteurs à réajuster leurs tarifs, prévoit le président de Québecair, indiquant que le trafic régulier a connu un pourcentage le plus bas jamais enregistré, en 1974, avec une augmentation de seulement 5 pour cent dans toute l'aviation civile internationale, par suite du ralentissement de l'économie, des coûts inflationnistes et des contraintes budgétaires.

Sur l'Atlantique nord, le nombre de passagers des services réguliers a baissé de 6% environ et de 30% pour les services nolisés, et le nombre des vols a diminué de 12%.

A plus tard, les réacteurs...

Les transporteurs régionaux n'ont recueilli que des miettes dans les échanges bilatéraux établis entre le Canada et les États-Unis: deux routes sur 15 allouées au Canada, contre 24 pour les États-Unis. Cette situation est au détriment du Canada, qui se trouve ainsi à négocier en position de faiblesse, estime le président de Québecair. Et, encore, les routes des transporteurs nationaux et régionaux du Canada sont, dans bien des cas, doublées par des lignes accordées à des sociétés américaines, qui peuvent devancer les sociétés canadiennes dans l'établissement de ces services.

La permission accordée aux transporteurs américains d'accéder au marché des nolisements va entraîner rapidement des pertes de plusieurs millions de dollars, dans les revenus de Québecair, affirme M. Chevrier. Les compagnies américaines pourront prendre le quart du marché des transporteurs régionaux canadiens, d'ici 1978, marché qui a été développé par les régionaux, à des coûts importants, et dont tous les passagers sont canadiens.

Cette menace de perte de revenus très sensible forcera Québecair à reporter à plus tard un programme visant à desservir son réseau avec des avions à réaction uniquement, conclut M. Chevrier, sur ce point.

La lettre et l'esprit

M. Chevrier déplore le fait que la politique fédérale établie en 1966 et 1969, et déterminant les droits des compagnies aériennes dont le rôle des transporteurs dans le domaine des voyages nolisés, n'a pas toujours été suivie à la lettre. Cette politique est devenue un frein de croissance des entreprises, le transfert des routes s'étant fait à l'avantage des sociétés nationales et le cadre de développement des compagnies étant

devenu un cadre de contraintes.

L'exemple le plus flagrant de ces politiques néfastes aux régionaux, selon M. Chevrier, c'est la récente entente bilatérale Canada-États-Unis sur le transport aérien (Pacific Western Airlines, Transair, Nordair, Québecair et Eastern Provincial Airways) n'ont jamais été invités à prendre part.

Les efforts des négociateurs canadiens, quoique très louables, furent dominés par l'intérêt particulier d'Air Canada plutôt que par l'intérêt général de l'aviation, sans parler de l'intérêt réel de tous les voyageurs et travailleurs de l'industrie de l'aviation canadiens, note M. Chevrier.

Manque de civisme

Québecair a appris récemment qu'Air Canada avait entrepris des démarches auprès des autorités américaines, plus précisément le Civil Aeronautics Board, pour s'opposer énergiquement à tout assouplissement des règles de nolisement aux États-Unis qui seraient à l'avantage des transporteurs régionaux comme Québecair.

M. Chevrier décrit cette attitude comme un manque de civisme inexcusable de la part d'une entreprise nationale qui n'hésite pas à faire appel à un organisme d'un gouvernement étranger pour causer du tort et freiner le développement d'entreprises canadiennes, appartenant à des Canadiens et procurant de l'emploi à des Canadiens.

New York et Sept-Îles

Enfin, le président de Québecair dénonce la concurrence farouche qu'Air Canada livre au transporteur régional québécois, en s'accapant des liaisons directes ou sans escales entre Montréal et Sept-Îles et entre Québec et New York.

Depuis cinq ans, Québecair réclame la ligne de New York, pour relier tout l'Est du Québec à cette ville américaine.

Par ailleurs, le service Montréal-Québec-Sept-Îles ne représente qu'un demi-four cent du marché d'Air Canada, alors qu'elle compte comme un marché majeur (15 pour cent) pour Québecair, qui effectue le double des vols, soit 27, chaque semaine, vers la côte-Nord.



Le Boeing 707 de Québecair viendrait, prochainement, à Québec, même si les pistes ne sont pas encore tout à fait adéquates pour recevoir régulièrement un tel appareil. L'escala de courtoisie est prévue pour la fin de février ou le début de mars, et le public pourra visiter le quadriracteur.

CARRIERES et PROFESSIONS

CAISSIERES

Travail dans poste d'essence. Pour libre-service à Ste-Foy.

Téléphoner à:

661-7771

Recherchons 8 PERSONNES

Temps plein, temps partiel. Salaire et bons intérêts. Résidents river-sud seulement. Auto nécessaire.

Téléphoner entre 9h. et 17h., à: 833-1739 ou 833-0481

ASSISTANT-COMPTABLE

FONCTIONS: Établir les coûts de fabrication, tenir la comptabilité générale, la paie, préparer les états financiers mensuels. Le candidat doit posséder au moins 2 années d'expérience comptable.

Faire demande par écrit à:

Dépt 7138 - Le Soleil

RAYONIER QUEBEC INC.

Un nouveau complexe de \$200 millions de pâte à dissoudre, situé à Port-Cartier (près de Sept-Îles) offre la position suivante:

ELECTRICIENS

Technicien en électrodynamique ou en électronique avec un minimum de 5 ans d'expérience dans un service d'entretien d'usine.

Taux horaire, Classe A.....\$7.16

Taux horaire, Classe A-2.....\$8.01

Les personnes expérimentées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en ayant soin d'indiquer le poste sollicité à:

RAYONIER QUEBEC INC.,
Superviseur de l'embauche - usine
C.P. 3,000,
PORT-CARTIER, QUE. G0G 2J0.

GERANTS DE RESTAURANT

Personnes ayant plusieurs années d'expérience dans cuisine demandées pour travail de gérance. Un entraînement sera donné aux personnes ayant les qualités requises pour remplir le poste. Pour plus de renseignements, prière d'appeler au numéro:

522-4053

et demander le directeur du personnel

FEMMES OU FILLES

demandées

Compagnie Zellers offre emplois avec salaire et bénéfices pour futures gérantes de personnel. Les candidates doivent accepter transferts.

Pour informations: Mme Desrochers, ZELLERS, Place Fleur de Lys, Québec Tél.: 529-0271

LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.

A MONTREAL-NORD

Centre d'accueil de Réadaptation pour enfants de 5 à 11 ans, épileptiques, débiles légers ou moyens, présentant des troubles d'intégration sociale.

Postes:

A) Ergothérapeute

Exigences: — Baccalauréat ès Sciences (B.Sc.) ergothérapie (U. Montréal)
— Baccalauréat ès Sciences de la Santé (ergothérapie) (U. Laval)
— Bachelor of occupational therapy (B.Occ.Th.) (U. McGill) 5 ans

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

B) Spécialiste en éducation physique.

Exigences: — Maîtrise en Éducation Physique ou l'équivalent.

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

C) Spécialiste en psychomotricité.

Exigences: Formation professionnelle et expérience pertinentes à la fonction.

Salaire: Selon les normes qui prévalent.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 20 février 1975 au:

Bureau du personnel,
Pavillon Charleboi-Boyer Inc.
4535 rue Charleboi,
Montréal-Nord, H1H 1T6.

INFIRMIERES AUTORISEES

LIEU DE TRAVAIL

Sept-Îles

EXIGENCES

Membre en règle de l'O.I.I.Q.

La préférence sera accordée à la candidate possédant une formation d'hygiéniste ainsi que l'expérience du travail d'unité sanitaire ou de médecine préventive.

PRINCIPALES FONCTIONS

Répondre aux besoins de la population en médecine préventive:

a) hygiène maternelle et infantile (en clinique et à domicile)

b) dépistage des maladies contagieuses

c) cliniques d'immunisations

d) éducation alimentaire et médicale (d'individus et de groupe)

e) santé scolaire dans les écoles primaires

f) tout autre travail connexe

TRAITEMENT

Salaire et conditions de travail selon la présente convention collective des hôpitaux du Québec.

Faire parvenir votre demande avant le 20 février 1975, au:

Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635 boul. Joliet,
Hauterive, Qué.

AVISEUR DE SERVICE

demandé

Pour concessionnaire GM 25 ans et plus, marié, honnête, ambitieux avec expérience en mécanique automobile.

Salaire selon qualifications, avantages sociaux, assurance-groupe, bénéfices marginaux, vacances.

Demandez M. Jacques Lecomte

JD/CHEVROLET OLDSMOBILE

60 sud, Dorchester

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

RECHERCHE UN

DOCUMENTALISTE-ARCHIVISTE

Sommaire des responsabilités:

— devra fournir aux praticiens du Centre la documentation nécessaire à l'exécution de leur tâche et au développement de la qualité de leurs actes;

— devra contrôler les entrées et les sorties de volumes, revues et documents divers;

— établir les contacts avec les libraires, les bibliothèques, etc...; — sera responsable de la conservation des archives au C.S.S.

Exigences:

— diplôme d'études collégiales, option: bibliothéconomie.

Conditions de travail:

— selon les normes en vigueur dans les établissements relevant du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande incluant "curriculum vitae" avant le 20 février 1975 au:

Directeur du personnel,
Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,
599, rue Hôtel-Dieu,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: (418) 545-9408.

MUNICIPALITE DE ST-JEAN-PORT-JOLI

CONCOURS

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS: Relevant de la Commission Industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

— Préparer un programme annuel d'action industrielle accompagné d'un budget selon la politique arrêtée par la Commission Industrielle.

— Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement de l'industrie de l'artisanat et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux dans ce domaine.

— Explorer de nouveaux marchés à l'échelle mondiale pour ce genre particulier d'industrie.

EXIGENCES:

— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie.

— Posséder une formation en administration des affaires, vente, etc...

— Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE:

Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un "Curriculum vitae" au

sousigné avant 17h.00 le 26 février 1975.

Serge Chasson, secrétaire-trésorier

Municipalité de St-Jean-Port-Joli

Comité de L'Islet, P.Q. C.P. 488

R.B.: Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.



En plus de construire des navires, nous fabriquons des turbines et alternateurs hydro-électriques, des wagons de chemin de fer et de l'équipement industriel lourd. Nos ventes excèdent \$100 millions par an et notre personnel dépasse 3,000, dont 300 cadres et agents de maîtrise. Nos bénéfices sociaux se comparent avantageusement avec ceux des industries en général.

ANALYSTE - ORGANISATION/METHODES

LE POSTE

Le titulaire du poste relèvera du directeur du Service de l'Informatique et sera responsable des études de systèmes et procédés. Il verra à faire l'analyse des méthodes d'opération existantes afin d'améliorer, par la standardisation, la simplification, l'élimination, ou la création possible de nouvelles méthodes, les opérations administratives de la Compagnie. Le titulaire du poste sera responsable de la diffusion et de la coordination des systèmes et procédés proposés.

LE CANDIDAT

Le candidat est détenteur d'un diplôme universitaire et possède une expérience minimale de trois années dans le domaine des systèmes et procédés reliés à l'administration. Il peut communiquer à tous les niveaux administratifs et a préférentiellement été exposé à des opérations mécanisées.

LE SALAIRE

Selon les qualifications, entre \$15,000 et \$20,000.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites parvenir le résumé de votre expérience et de vos qualifications, en

indiquant votre salaire actuel, au:

Directeur du personnel administratif,
Marine Industrie Limitée,
Sorel, Qué.
J3P 5P5

Radio-Québec envisage de créer un bureau à Québec

Trois semaines ont passé depuis que la "troisième chaîne" diffuse en ondes ouvertes à Montréal et à Québec. Et l'«inéluctable» levée de boucliers quant au contenu de Radio-Québec se fait toujours attendre.

Bien qu'on ne sache pas combien de téléphones québécois regardent cette télé «différente» (un rapport BBM des cotes d'écoute ne sera pas disponible avant le printemps), plus de 100 appels téléphoniques affluent chaque soir par le truchement des cinq lignes téléphoniques de la rue Fullum, à Montréal.

Les rapports de rétroaction dégagent une constante: les «radio-québécois» sont satisfaits de leur télé en majorité. La première émission («Le Québec des Québécois») a fait de grands déçus mais des heureux en plus grand nombre. Au lieu de se frotter la bedaine, les concepteurs s'inquiètent...

Depuis les virulentes critiques formulées par l'Institut canadien pour l'éducation des adultes (ICEA), l'automne dernier, l'on s'attendait à un tollé de protestations... Et d'une certaine manière on le souhaitait pour corriger des failles majeures

RADIO-TELE

Jacques Dumais



de la programmation et bâtir celle de l'automne prochain.

Les critiques négatives ou positives sont peu articulées. Le public serait-il mauvais juge? Vingt années de télé classique l'ont-elle endormi, rendu peu exigeant?

ALLER VERS LA MONTAGNE

Quoi qu'il en soit, Radio-Québec se propose de psychanalyser l'auditoire. Il confiera à une maison spécialisée la tâche de conduire une enquête très détaillée. On voudrait forcer les gens heureux à dévoiler les raisons profondes de leur bonheur...

Egalement on envisage d'aménager, en 1975, un bureau dans la ville de Québec qui osculerait l'auditoire local et régional en plus d'établir un contact assidu avec les médias. C'est que les auditeurs qui appellent proviennent surtout du bassin mont-réalais, les gens du Québec étant... effrayés par ces interurbains pourtant à la charge du destinataire.

Radio-Québec avait jadis un bureau dans la Vieille Capitale. Par mesure d'économie, on fermait boutique en 1973, au moment du départ de son seul permanent à qui aucune tâche précise n'avait été confiée...

Enfin, la troisième chaîne tiendra, du mois d'avril au mois de juin, des audiences dans la plupart des 10 régions administratives du Québec. Seront débattus des mémoires sur les thèmes de la régionalisation et de la participation à Radio-Québec.

Cette initiative a plu à l'ICEA qui, plutôt que de conduire elle-même des consultations populaires, suscitera des meetings plus restreints parmi ses 120 corps affiliés.

Costa-Gavras et "Section spéciale"

Après avoir parlé du fascisme en Grèce (Z), du stalinisme (L'Aveu), de l'impérialisme américain (Etat de siège), c'est sur la France occupée que s'est penché Costa-Gavras. Lui et Joge Semprun ont écrit le scénario en s'inspirant d'un récit d'Hervé Villier, «L'affaire de la Section spéciale». En août 1941, une loi fut signée à Vichy par le chef de l'Etat et ses ministres responsables, loi qui instituait une juridiction spéciale permettant de juger sans instruction les «saboteurs» pris en flagrant délit. Premières victimes: des la fin de ce mois d'août, un juif et deux communistes, déjà condamnés à des peines de prison et

qui avaient fait appel. Il devait en avoir beaucoup d'autres. «Je voulais, a déclaré Costa-Gavras à Thérèse Fournier de «France-Soir», appeler mon film «La mise à mort». Mais j'ai trop de respect pour le livre d'Aragon... J'essaie de raconter une enquête qui a été réalisée comme une chronique, avec des personnages que j'imagine d'après ce qu'ils ont fait. Les très jeunes qui s'opposaient, presque seuls, dans des manifestations sporadiques. Ceux qui ne s'opposaient pas, peut-être parce qu'ils n'avaient pas assez de globules rouges. Et les gens haut placés, dans les bureaux de Vichy et de Paris. Des vieux surtout...»

Le MAC octroie \$50,000 à la Compagnie Jean-Duceppe

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Denis Hardy, a annoncé qu'une subvention de \$50,000 vient d'être accordée à la compagnie de théâtre Jean-Duceppe Inc. en vue de permettre à cette organisme de réaliser les diverses activités prévues tout au long de la présente saison.

De ce montant octroyé par la direction générale des Arts d'Interprétation du ministère des Affaires culturelles,

les \$40,500 s'appliquent au programme de tournées effectuées par la compagnie à travers le Québec. Par ailleurs, une somme de \$9,500 permettra de combler le déficit enregistré par cet organisme en raison de l'insuccès qu'a connu la pièce «Les Crasseux».

Ainsi c'est à Québec, fin février, que l'ICEA compte dévoiler, en première, une bande magnéto-scopique couleur illustrant sa critique sur l'orientation de Radio-Québec.

En gros, l'ICEA veut que Radio-Québec ne soit plus conçue en vase clos à Montréal mais aussi dans les régions et par leurs habitants. Il s'agit essentiellement pour une télé professionnelle de redonner la parole aux téléspectateurs «intoxiqués» par la boîte magique traditionnelle.

Le projet vidéo de l'ICEA est en voie de réalisation sous la supervision du cinéaste québécois Fernand Dansereau. Un autre vidéo de 12 minutes faisant l'historique de Radio-Québec a été réalisé par des étudiants de l'université du Québec à Montréal (UQUAM), en collaboration avec l'ICEA.

DEBAT-MIDI SUR CKRL-FM

La station communautaire CKRL-FM organise, demain, un débat-midi au Cégep François-Xavier Garneau (11h30-13h30).

Le but de cette consultation est de prendre le pouls des cégépiens sur la programmation de la jeune station. Tout dépendant du succès de ce ralliement, on compte visiter d'autres cégep (deux ou trois) d'ici la mi-mars.

Cette initiative apparaît d'autant plus pertinente que CKRL-FM n'a pas tout le «feed-back» nécessaire à une évaluation globale de son auditoire. Qui écoute cette station communautaire?

SUR LES ONDES

- A 19h, à Radio-Québec, Rythmes du Bengale;
- A 19h30, au onze, Consommateurs avertis. Un nouveau régime d'assurance-automobile pour le Québec; les vendeurs itinérants;
- A 20h, à la même antenne, Hockey. Montréal à Toronto;
- A la même heure, à Télé-5, This Land. Seal Island, au sud de la Nouvelle-Ecosse, dont les rochers et les hauts-fonds ont signifié l'arrêt de mort de plusieurs navires;
- A 20h30, à la même antenne, Musicamera. «Narukami», opéra de Michio Mamiya, par les marionnettes de Bunraku;
- A 21h, à Radio-Québec, Le Monde d'aujourd'hui. Un document sur l'Irak d'aujourd'hui; une journée dans la vie d'une famille chinoise;
- A 23h, au onze, Appelez-moi Lise. Interview avec Nadine Trintignant, comédienne et metteur en scène;
- Demain, à 12h30, à la même antenne, Les Coqueluches remettent un premier prix dans le cadre du concours de moustaches. Emission réalisée à Québec;
- A 13h35, à la même antenne, Femme d'aujourd'hui. Il y sera notamment question du statut légal de la concubine et de ses enfants.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 3 février 1975
MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)
LE 4 FÉVRIER 1975

Pour des raisons techniques, le Conseil retire les demandes suivantes de l'ordre du jour de l'audience publique qui s'ouvrira le 4 février 1975 à Halifax (Nouvelle-Écosse). Ces demandes seront entendues à une audience publique lorsque les difficultés techniques seront résolues.

AVIS #1 - ARTICLE 48
ST-FABIEN-DE-PANET (QUÉBEC)
ST-PAMPHILE (QUÉBEC)
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA,
1500, AVENUE BROWN, OTTAWA (ONTARIO).

Demandes présentées conformément au projet d'extension accélérée de rayonnement en vue d'obtenir des licences de radiodiffusion afin d'exploiter des stations de télévision pour retransmettre les émissions du réseau de télévision de langue française de la Société Radio-Canada (à partir de CBTV Québec, Québec) comme suit:

Données techniques:
ST-FABIEN-DE-PANET (Québec)
Canal: 13
Puissance apparente rayonnée: 370 watts
vidéo

ST-PAMPHILE (QUÉBEC)
Canal: 3
Puissance apparente rayonnée: 117 watts
vidéo

Guy Lefebvre
Directeur général
Gestion des politiques de licences
Avis Public CRTC 1975-10

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne Canadian Radio-Télévision Commission

Une "Flûte enchantée" digne de son nom et de Mozart

Le Grand Théâtre a eu l'heureuse idée, la saison dernière, de présenter des versions filmées d'opéras que l'on n'a guère de chances de voir sur scène à Québec. Il s'agissait alors de «Wozzeck» de Berg et du «Freischütz» de Weber.

L'initiative connut un certain succès et le GTQ a décidé de répéter l'expérience cette saison avec deux ouvrages plus familiers du répertoire: «La Flûte enchantée» de Mozart, donnée en première hier et reprise ce soir, et «Les Noces de Figaro» qui seront projetées les 22 et 23 février.

Comme dans le cas des oeuvres de Berg et Weber, il s'agit de représentations de l'Opéra de Hambourg adaptées originalement pour la télévision. L'adaptation de «La Flûte» supporte apparemment fort bien le passage du petit au grand écran; en même temps qu'elle donne une excellente idée de la mise en scène signée, il y a quelques années, par le dramaturge et comédien Peter Ustinov à l'intention de ce théâtre lyrique. Les images en sont sobres et parfois belles, les mouvements de caméra d'une discrétion et d'une souplesse qui ne gênent à peu près jamais le déroulement musical et dramatique de l'ouvrage.

comme on n'en rencontre que très rarement même dans les plus grands théâtres lyriques et les plus prestigieux festivals.

Distribution qui réunit Hans Sotin (majestueux Sarastro à la voix impressionnante), Edith Mathis (émouvante Pamina à la musicalité si intense), Nicolai Gedda (héroïque et idéal Tamino en superbe possession de tous ses moyens vocaux), Cristina Deutekom (impérieuse Reine de la Nuit à la technique éblouissante), Dietrich Fischer-Dieskau (superbe Orateur dont la présence confère une dimension insoupçonnée à ce très court rôle), William Workman (juvénile et splendide Papageno tout à fait à la hauteur de ses illustres partenaires).

Tous ces interprètes, et aussi ceux des rôles secondaires, chantent avec une unité de style que l'on ne retrouve pas, non plus, tous les jours à l'opéra. Mérite qui revient sans doute pour une bonne part à Hors Stein, qui assume la direction musicale de la représentation. Dans certains passages on pourrait souhaiter qu'il obtienne plus de finesse ou de profondeur de la part de l'orchestre et des chœurs, mais personne ne saurait mettre en doute la solidité de son métier et son efficacité.

Pour en revenir à la mise en scène de Peter Ustinov, qui s'appuie sur les décors stylisés de Jean-Denis MacIès et ses somptueux costumes, elle met avant tout l'accent sur le côté féérique de «La Flûte enchantée», sans charge inutile toutefois et souvent avec une grande fraîcheur. Pour les scènes de caractère maçonnique qui tiennent une place d'importance dans cet ouvrage, il s'est limité à un «statisme» soulignant le contraste de ces deux aspects de l'opéra, sans donner pour autant l'impression de les opposer.

La copie du film mise à la disposition du Grand Théâtre n'est malheureusement pas exempte de défauts techniques. Hier, la bande sonore s'est interrompue plus d'une fois, quand ce n'était pas les images qui faisaient des leurs. Rien de catastrophique, plutôt agaçant.

De toute façon, le véritable amateur d'opéra ne devrait manquer sous aucun prétexte cette magnifique production de «La Flûte enchantée» de Mozart. Surtout qu'il nous a fallu attendre près de deux cents ans pour voir cet immense chef-d'œuvre à Québec.

Marc SAMSON

L'Opéra de Hambourg avait traité Ustinov aux petits oignons à cette occasion en lui confiant une distribution d'une exceptionnelle qualité,

CARNAVAL DE QUÉBEC
Donald K. Donald présente:
SPECTACLE ROCK
mettant en vedette
ROXY MUSIC
Jeudi 13 février à 8h00 P.M.
CENTRE MUNICIPAL DES CONGRES DE QUÉBEC
Billets en vente à La Mue dans La Cour (rue St-Jean)

Le Cabaret
EN VEDETTE
Claude Valade
Spectacle tous les soirs (dimanche compris)
L'Oratoire du Bon Dieu
1, rue du Parlement
Pour renseignements: 667-2222

Film d'opéra chanté en allemand
par des artistes de
l'Opéra de Hambourg
"La Flûte enchantée"
de Mozart
CE SOIR
Directeur artistique: Rolf Liebermann
Metteur en scène: Peter Ustinov
11 et 12 février - 20h.30
Location: \$2.50
Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre et de la Casse Populaire Laurier
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

le théâtre populaire du québec
présente Jeudi 20 février à 20h30
"Ce soir seulement à l'Auberge de la Fortune"
MARIVAUX
de roch carrier
jean perraud mise en scène
gilbert lepage pauline martin
christine prud'homme jean-guy viau
claudio maher jean perraud
solange legendre décors et costumes
emmanuel charpentier musique
Location \$2.50 \$3.00 \$3.50 En vente aux guichets du Grand Théâtre et à la Casse Populaire Laurier
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

CARNAVAL DE QUÉBEC
une soirée avec les super-vedettes en concert
Herb Alpert & le Tijuana Brass
et Lani Hall
AVIS IMPORTANT!
A cause de circonstances incontrôlables, un seul spectacle sera présenté SAMEDI LE 15 FÉVRIER à 11 h. p.m. Prière d'échanger vos billets dès maintenant aux guichets du Collège. Tous sièges réservés; billets: \$5.50 - \$5.00 - \$4.50 - \$3.50.
présentation **chrc**

NOUVEAU SPECTACLE
LA SAGOUINE II
d'Antonine Maillet
AVEC
Viola Leger
Du 4 au 14 février
20h.30
Location: \$5.50
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAZE, TEL. 643 8131

PATINEZ, GLISSEZ, AMUSEZ-VOUS...
avec vos parents et amis, passez des après-midi et des soirées de gais plaisirs aux sports d'hiver du Château Frontenac.

PATINAGE	.75	adultes
	.50	enfants
GLISSOIRE	1.75	par séance

Le Château Frontenac
CP Hôtels

Une collaboration **SRPI**
"FEELING A VENDRE"
(PIECE EN 2 ACTES)
par
"LA TROUPE DES TREIZE"
les 10 - 11 - 12 - 14 - et 16 FÉV.
à 20h.
Admission: \$1.50
POUR RESERVATIONS: 625-6144
LA BOITE
1008, 3e avenue

FIESTA DES COUCHE-TARD
présentée par le
Québec Hilton ET **CKCV**
AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRES DE QUÉBEC
— PLACE QUÉBEC —
Vendredi le 14 février 1975, à 21.30 heures

DANSE	SPECTACLE
avec LES BAVAROISERIES	avec CLAUDE LANDRE
et LES TROPICAL NIGHTS	et JACQUES NORMAND

EN VENTE CHEZ: Québec Hilton, Norman & Fils et CKCV
ADMISSION: \$5.00 LE COUPLE

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE
LES GRANDS EXPLORATEURS
MAGGIENS & LAMAS DES HIMALAYAS
PAR LOUIS MAGGIEN
PALAIS MONTCALM
Dates: 13 au 16 février
Matinée 16 février, à 15.30 hres
Billets: \$3.00 et \$2.00 (étudiants).
Renseignements: 688-3500 - 692-2275
Samedi 15 février annulée (casse Carnaval)
Abonnez, priez d'échanger vos billets sur les autres représentations.
LEVIS: AUDITORIUM DU COLLÈGE 8, RUE MGR-BOSSELIN
Mercredi 12 février 1975, à 20.30 hres.
Tél.: 837-3046

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Albertine Carrier) — A l'hôpital Bourget de Montréal, le 11 février 1975, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédée dame Albertine Carrier, épouse de Edouard Bedard, de St-Philémon de Bel-Beche, autrefois de St-Jean, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 15 février à 2h. Départ du Centre Civique, Ste-Justine à 1h50, sous la direction de la maison.

Mérier et Pelchat Enr.
Ste-Justine, Dorchester
et de la cimetière Ste-Justine.
(807061)

BERTRAND (Cécile Grenon) — A Loretteville, le 10 février 1975, à l'âge de 72 ans et 11 mois, est décédée subitement dame Cécile Grenon, épouse de M. Toussaint Bertrand, Elle demeurait au 27, rue Martel. Les funérailles auront lieu jeudi à 2h. Départ du salon funéraire

Falardeau Inc.
30 St-Joseph
Loretteville
à 1h45 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux son frère Rosario Grenon, sa sœur Thérèse (Mme Lucien Gagnon) ses belles-sœurs et son beau-frère: Mme Eugène Ertrand (Germaine East), Mlle Annie Bertrand, Mme Rosario Grenon (Dulcine Carreau), M. Lucien Gagnon, Mme Georges Bertrand (Cécile Fournier), Mme Bertrand Pagueau (Blanche Lemieux), son cousin le Père Adrien Hamel, ainsi que plusieurs neveux et nièces.
(801391)

BIDEGARE (Lucienne) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 9 février 1975, à l'âge de 37 ans et 3 mois, est décédée Mlle Lucienne Bidégare, fille de M. Louis-Philippe Bidégare, ex-employé du Journal Le Soleil Limitée, et de feu dame Marie-Jeanne Bouffard. Elle demeurait au 1665, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 février à 10h.

BOUCHARD (Corinne Bérubé) — A Québec, le 10 février 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Corinne Bérubé, épouse de M. Albert Bouchard. Elle demeurait au 248, 4e Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 février à 14 heures. Départ du

Funéraire de l'Anse 280, 8e Rue, Québec à 13h50, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de l'Ange-Gardien, elle était autrefois de St-Philippe de Néri. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Edmond Bérubé (Bernadette D'Anjou), M. et Mme Alphonse Bouchard (Yvonne), M. et Mme Armand Bouchard (Jeanne Lévesque), M. et Mme Lucien Bouchard (Lucienne Carpentier), Eugène Bouchard, M. et Mme Arthur Vézina (Claire Bouchard), M. et Mme Joachim Tremblay (Véronique Bouchard), Sr Marie-Ange Bouchard des religieuses St-Cœur de Marie, M. et Mme Roméo Emond (Marie-Louise Bouchard), M. et Mme Gérard Lefèvre (Fernande Trudel) ainsi que plusieurs autres parents.
(807051)

CANTIN (Louis-Arthur) — A l'hôpital Royal Victoria, le 10 février 1975, est décédé M. Louis-Arthur Cantin, époux de dame Louise-Anne Basque. Il demeurait au 1045 rue Denault à Beloeil. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 janvier à 10h. Départ des salons funéraires

Maurice Demers
231 boul. Laurier
Beloeil
à 9h45, pour l'église de St-Mathieu de Beloeil et de là au cimetière d'Arvida. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Michelle, Madeleine (Mme Peter Ciminye), Hélène et Richard. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.
(757330)

COMTOIS (Gérard) — A Valcartier Village le 9 février 1975, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Gérard Comtois, époux de Dorothée Wilson, il demeurait au 1803 boul. Valcartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 février à 11 heures. Départ du salon funéraire

Falardeau Inc.
30 St-Joseph
Loretteville
à 10h30, pour l'église de St-Gabriel de Valcartier et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Pierre, Gisèle (Mme Michel Gratton), Diane, Richard, Denise, Michelle, Nicole, Jacques, Daniel.
(807053)

DAIGLE (Aimé) — A Québec, le 10 février 1975, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Aimé Daigle, époux de feu dame Mérida Bédard. Il demeurait au foyer Nazareth. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 février à 2h. W. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier
535 Des Oblats
à 1h45 l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
(801588)

DELAGRAVE (J. Gérard) — A Québec, le 11 février 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J. Gérard Delagrave, courtier en valeurs mobilières de la maison Barry & McManamy, époux de dame Marie-Jeanne Proulx. Il demeurait au 1340 Marchal Poch, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 février à 10h30.

DELAGRAVE (J. Gérard) — A Québec, le 11 février 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J. Gérard Delagrave, courtier en valeurs mobilières de la maison Barry & McManamy, époux de dame Marie-Jeanne Proulx. Il demeurait au 1340 Marchal Poch, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 février à 10h30.

DESMESURES (Joseph) — A Chicoutimi, le 10 février 1975, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Desmeures, époux de en l'ère nées de feu Henriette Tremblay, et en secondes noces de Antoinette Nolet. Les funérailles auront lieu jeudi à 11 heures à l'église St-Luc, Chicoutimi-nord. Il était le père de Mme André Taché (Gisèle), Mme Gracieux (Gisèle), Jean-Luc, Mme Robert D'entremont (Bibiane), Côme, Réjean, Benoît, Pauline.
(807074)

DUBUC (Léon) — A Donnacona, le 11 février 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Dubuc, époux de dame Blandine Marcotte. Il demeurait au 300 rue St-Jacques, Donnacona. Les funérailles auront lieu vendredi 14 février à 3h. Départ du funéraire

Roger Benoit
344 rue Notre-Dame
Donnacona
à 2h45, pour l'église Ste-Agnès, Donnacona, et de là au cimetière de Cap-Santé où un libéra sera chanté avant l'inhumation. Il laisse dans le deuil outre son époux, son gendre et sa fille: M. et Mme Guy Richard (Claudette); ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Patrick Dubuc, M. et Mme François Dubuc, Mme Oswald Dubuc, M. et Mme Eddy Dubuc, M. Arthur Marcotte, M. et Mme J.-C. Fournier, ses petits-enfants: Alain et Dany, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.
(807073)

FORTIN (Rosa) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 février, à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Rosa Fortin. Elle demeu-

rait 21 ave Ste-Geneviève, Québec, autrefois de Cap-St-Ignace. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 février à 10h. Départ du salon funéraire

Edouard de la Durantaye & Fils
Cap St-Ignace
à 9h45 pour l'église de Cap-St-Ignace, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, M. et Mme Paul-Emile Bernier (Juliette), Sœur Rose-Alma Fortin, Anne-Marie Fortin, Mme Jules Bernier (Alice), Louis-Philippe Fortin, Sœur Marguerite Fortin, Mme Emile Landry (Alma), Ambroise Leblanc, Sœur Marguerite Leblanc, Louis Côté, ainsi que plusieurs neveux et nièces.
(807071)

FRADETTE (Ernest) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 février 1975 à l'âge de 79 ans est décédé M. Ernest Fradette époux en première nocce de feu dame Lilita Gonthier et en deuxième nocce de feu Anna Picard, ex-marchand à St-Raphaël, comté Bellechasse. Il demeurait au 95 boulevard des Français, Ville Montmorency. La dépouille mortelle est exposée au local de l'âge d'Or

96 rue Principale
St-Raphaël.
Les funérailles auront lieu jeudi le 13 février à 10h. Départ du salon à 9h45 pour l'église St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Yvonne (Alphonse Boutet, Paul (Marguerite Picard), Albert (Madeleine Dubreuil) son frère Jules Fradette (Albertine Gagné) d'Amos. Beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Gonthier de St-Michel, M. et Mme Pierre Gonthier, M. et Mme Wellie Gonthier, M. Ernest Gonthier, Madame Joseph Dolron, M. et Mme Joseph Bissonnette, Mme Georges Boutin, plusieurs petits enfants et une arrière petite fille. Sous la direction de la Coop Funéraire Québécoise.
(807405)

HADDEN (Lauretta De Boo) — Au Centre Hospitalier de l'université Laval le 9 février, à l'âge de 71 ans, est décédée Lauretta De Boo, épouse de William Hadden. Elle demeurait au 650, 20ème Rue, Charny. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 février à 2h. Départ des salons

Claude Marcoux Ltée
Place de l'Eglise, Charny
à 1h30, pour l'église St-Andrews, et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Howard Hicks (Vera), M. et Mme Jules Fiset (Joan), M. et Mme Bill Hadden junior (Mary-ellen Berryman), M. et Mme Jack Hadden (Pierrette Plourde). Ses frères et sœurs, Mlle Maude De Boo, M. et Mme Norman West, M. et Mme John De Boo, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
(806209)

JACQUES (Hélène Lelly) — A Québec, le 10 février 1975, à l'âge de 67 ans est décédée Mlle Hélène Lelly Jacques. Elle demeurait au 1080, ave des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 février à 10h. Départ du Funéraire

Lépine-Cloutier Ltée
300, chemin Ste-Foy
à 9h45 pour l'église St-Dominique, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et belles-sœurs: Mme F.X. Jacques Tremblay (Annoncia), Mme Paul Jacques (Etienne), Mme Albert Jacques (Jeannette), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le service sera célébré par son neveu le Père Daniel Jacques, c.f.s.
(807108)

LEFEBVRE (Albert) — A Charlesbourg, le 10 février 1975, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Lefebvre, époux de feu dame Albertine Bédard. Il demeurait au 712, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu le jeudi 13 février à 11 heures. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée
7685, 1ère Avenue
à 10h50 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Baptiste Lefebvre, M. et Mme Albert Brousseau (Marie-Jeanne), Mme Odina Lefebvre, Mme Philippe Lefebvre, Mme Auguste Lefebvre, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Rosalie Bédard, Mme Charles Arthur Bédard, Mme V. Asselin (Marguerite), Mlle Hélène Bédard, Sr Elzire Bédard, Mme E. Rainville (Léontine), M. Philippe Paradis, Mme Elzéar Bédard, Mme Rose Anna Bédard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.
(807101)

MERCIER-MOFFET (Hélène Pouliot) — A l'hôpital Général, le 10 février 1975, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée dame Hélène Pouliot, épouse en l'ère nées de feu Alphonse Moffet et en 2èmes nocces de feu Ludger Mercier. Elle demeurait à l'hôpital Général. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 février à 2h. Départ sous la direction de la

Cie Hubert Moisan
260, boul. Langelier
à 1h45, du salon de l'hôpital Général pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-fille et ses beaux-fils: M. et Mme Ste-Foy Lockwell (Germaine Mercier), M. Alexis Cloutier; ses sœurs: Mlle Marie-Louise Pouliot, Mlle Yvonne Pouliot, Mlle Rose-Anne Pouliot; beau-frère et belles-sœurs: Mme Georges-Henri Pouliot, M. et Mme Lauret Drolet, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.
(806709)

O'BRIEN (Kathleen) — A Québec, le 10 février 1975, est décédée Mlle Kathleen O'Brien, fille de feu M. et Mme J.J. O'Brien. Elle demeurait au 860, rue Casot. Les funérailles auront lieu le jeudi 13 février à 10h. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée,
300, Ch. Ste-Foy
à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière Lépinière. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joseph Poiré (Dr (Marguerite), M. et Mme Mark O'Brien (Véronique Drolet), Mme Roger O'Brien (Stella Ward), M. et Mme Jules Grégoire (Patricia), M. et Mme Gerry O'Brien (Pierrette Prévostry), Mme Guy Marmette (Mary), M. et Mme Marcel Roy (Liliane), M. et Mme Jacques Bélanger (Jacqueline), Mlle Thérèse O'Brien, M. et Mme Jean-Guy Lacasse (Virginie), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.
(807104)

PELLETIER (William) — A Québec, le 11 février 1975, à l'âge de 73 ans est décédé M. William Pelletier, ex-surintendant de l'incinérateur Municipal, époux de dame Eva Michaud. Il demeurait au 1830, 26e Rue, app. 2. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février, à 2h. Départ du

Funéraire Lépine-Cloutier Ltée
6450, boul. Henri-Bourassa
à 1h45 pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Raymond Larose (Marguerite), ses petits-enfants: Nicole Larose (Mme Paul Allard), Reynald et André Larose, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Adélaïde Pelletier, M. et Mme Albert Guay, M. et Mme Louis Michaud, M. et Mme Michèle Michaud, M. et Mme Florian Michaud, M. et Mme Léo Duchesne, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.
(807103)

RANCOURT (Claire Gagnon) — Au Sanatorium Bégin, le 10 février 1975, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Claire Rancourt, épouse de Aimé Rancourt. Elle demeurait au Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu vendredi 14 février à 10h30. Départ de la résidence funéraire

Mérier & Pelchat Enr.
261 - 2ème Avenue
Lac Etchemin
à 10h20, pour l'église de Lac Etchemin et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Gaston, M. et Mme Lucien Asselin (Gastelle), M. et Guilaud Drouin (Laurentia), M. et Mme Antonio Rancourt (Monique), M. et Mme Eddy Grenier (Antonia), M. et Mme Marcel Picard (Cécile), Gabrielle, prof. M. et Mme Martin Fecteau (Maria), prof. Ch. Dr et Mme Denis Rancourt (Armande); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Gagnon, Mme Vve Achille Gourd (Laura), M. et Mme Fortunat Gagnon, M. et Mme Léopold Gagnon, M. et Mme Antonio Gagnon, Mme Vve Joseph Nicol (Marie), Mme Vve Octave Roy (Lumina), M. et Mme Edmond Bédard (Eugénie), M. et Mme Vve Amélie Rancourt, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
(806705)

SIMARD (Adélaïde) — Au Foyer St-Marc des Carrières, le 11 février 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée M. Adélaïde Simard, épouse de feu dame Lauretta Bouchard. Il demeurait à Deschambault, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu vendredi à 3h. Départ du funéraire

Guy Denis Ltée
222, chemin du Roi
Deschambault
à 2h45, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière

re paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants adoptifs: Lucien Simard (Françoise Chenard), Mme Alfred Mayrand (Lucille Simard), Mme Léo Chevalier (Irène Simard), Fernand Bouchard.
(807095)

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

PICARD (Marguerite Castonguay) — Les familles de M. Alfred Picard et de M. Etienne Castonguay désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Alfred Picard (Marguerite Castonguay), épouse de feu Roland Bélanger, le 9 janvier à St-Aubert, soit par offrandes de messes ou fleurs, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.
(806306)

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
MME S. LAHAYE
L.T.E.E.
FLEURISTE
1027, 3e av., tél.: 524-4613
COMMANDES EXECUTEES SOIR ET DIMANCHE
(806349)

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

VILLENEUVE ET FRERE
MANUFACTURIER monuments, depuis 1897, meilleur prix en ville, économie, consultez-nous avant d'acheter, qualité garantie, 1029 St-Vallier ouest, 527-0634, 523-5394.
(736006)

THERIAULT & FILS

710 1ère Avenue, Québec, 524-1561.
(73708)

Décès et Avis Divers

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour

529-9231
Le tarif des avis est de 15 du mot (minimum \$5.00). Photo \$20.00 en plus (minimum \$25.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

horaire de télévision
CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup
MERCREDI 12 FEVRIER
6.00 Mic Mac 254 c
6.15 Toute la ville en parle c
6.30 Symphonien c
7.00 Téléjournal nat. c
7.10 Actualités c
7.25 Nouvelles du sport
7.30 Ranch à Wilkes c
8.01 Hockey: Mtl à Toronto - app. c
10.31 Téléjournal nat. int. & prov. - app. c
10.54 Nouvelles du sport & météo - app. c
11.01 Appellez-moi Lise - app. c
12.01 Cinema: Bob le flambeur c

JEUDI
9.10 O Canada c
9.15 Les Orléans c
9.30 Les 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Minute Mounoute c
10.15 Fabio le magicien c
10.30 Départ c
11.00 Recettes de Juliette c
11.30 Pour vous mesdames c
11.40 Mins & c
12.30 Les Coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femme d'aujourd'hui c
2.31 Cinema: Si j'avais 4 dramedies c
4.00 Bobino c
4.30 Grugot & Délicat c
5.00 Tarzan c

CHAU (Canal 5) Carleton
JEUDI 13 FEVRIER
9.00 Mire et Musique
9.15 Les Orléans
9.30 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement
10.00 Minute Mounoute
10.15 Fabio le magicien
10.30 Personnalité féminine
11.00 Recettes de Juliette
11.30 Pour vous mesdames
12.30 Les Coqueluches
1.31 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui
2.31 Cinema: Si j'avais 4 dramedies
4.00 Bobino
4.30 Grugot & Délicat
5.00 Tarzan

CBAT (Canal 9) Matane
MERCREDI 12 FEVRIER
6.00 Symphonien
6.30 Actualités 24
7.00 Téléjournal national
7.30 Consommateurs avertis
8.01 La soirée du hockey: "Montreal à Toronto"
10.31 Téléjournal national
10.46 Téléjournal provincial
10.54 Sports et météo
11.01 Appellez-moi Lise
12.01 Cinema: "Bob le flambeur"

JEUDI
9.15 Les Orléans
9.30 100 tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Minute Mounoute
10.15 Fabio le magicien
10.30 Départ libre
11.00 Recettes de Juliette
11.30 Histoire sans parole
12.00 Le monde en liberté
12.30 Les Coqueluches
1.31 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui
2.31 Cinema: "Si j'avais 4 dramedies"
4.00 Bobino
4.30 Grugot & Délicat
5.00 Tarzan

Le Pentagone s'inquiète de la faiblesse nucléaire américaine

WASHINGTON (d'après AFP, Reuter, AP, UPD) — Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. James Schlesinger, s'est inquiété hier de la relative faiblesse nucléaire de son pays, en déposant devant le Congrès le rapport annuel du ministère qu'il dirige.

S'inquiétant plus particulièrement du rapport des forces au niveau des missiles intercontinentaux, le chef du Pentagone a noté que l'Union soviétique "détient actuellement l'initiative en cette matière. C'est à ce pays de décider maintenant quel effort supplémentaire les deux pays doivent fournir dans leurs programmes".

M. Schlesinger estime qu'"au moins trois des quatre types d'engins intercontinentaux (ICBM) soviétiques peuvent ou vont être dotés d'ogives multiples ou "MIRVs".

"Nous avons des preuves, ajoute le ministre de la Défense, que ces quatre nouveaux ICBM ont atteint ou vont atteindre le stade opérationnel".

Sur ces quatre missiles intercontinentaux, M. Schlesinger donne les détails suivants:

"SS-19": cette fusée a été expérimentée en vol avec des MIRVs, elle sera probablement déployée avec six ogives distinctes;

"SS-16": cette arme est actuellement mono-ogive. Mais le secrétaire à la Défense note qu'il "est possible qu'une version à lanceur mobile, au sol, soit en cours de mise au point";

"SS-17": "elle sera, croyons-nous, déployée avec quatre ogives distinctes. Mais une haute précision ne semble pas être actuellement l'un des principaux objectifs" de ce programme;

"SS-18": elle peut être armée de huit têtes nucléaires, et "à l'instar de la "SS-19", elle possède plusieurs particularités indiquant que l'exactitude est un objectif fondamental".

Alternatives

Le chef du Pentagone note que la mise en place de ces nouveaux types d'I.C.B.M. soviétiques à ogives multiples "pourrait mettre en danger la survivance des silos américains de missiles intercontinentaux".

Le ministre évoque alors plusieurs alternatives qui s'offrent aux Etats-Unis. Ils

peuvent, dit-il, doter leurs "Minutemen-3" d'ogives multiples plus puissantes. Il est également possible de fabriquer cinquante "Minutemen-3" supplémentaires, et "garder l'option d'en construire davantage" que les 550 armes de ce type actuellement projetées par le Pentagone.

Le chef du Pentagone fait également ressortir le besoin qu'auront peut-être les Etats-Unis, dans une dizaine d'années de ce "super-Minutemen" que sera le "Missile-X" (ou "M-X" et du sous-marin géant "Trident-2" dont les 24 fusées stratégiques seront substantiellement plus puissantes que celles du "Trident-1". Pour la construction de ce submersible perfectionné plus d'un milliard de dollars sont requis pour l'année fiscale 1975-1976.

Si Moscou fait preuve de modération dans le déploiement de ses plus puissants missiles, Washington en échange limitera ses propres recherches en vue de perfectionner son arsenal.

"Jusqu'à ce que nous ayons de solides preuves de la modération soviétique, ajoute le ministre, nous prévoyons de déployer approximativement les 2,400 vecteurs stratégiques, et les 1,230 missiles à ogives multiples" autorisés par les accords de principe de Vladivostok. "Notre façon de procéder dépendra essentiellement des actions de l'Union soviétique".

Par contre, le programme d'armements stratégiques de la Chine populaire, contrairement à celui de l'Union soviétique, s'est apparemment ralenti au cours des douze ou vingt-quatre mois écoulés, estime le secrétaire à la Défense.

Ce ralentissement, selon le chef du Pentagone, s'explique par des difficultés techniques ou des surestimations passées des experts américains, mais il peut refléter aussi une nouvelle orientation de la défense chinoise et

une nouvelle estimation des priorités nationales, au profit du développement économique.

Le document du Pentagone indique que les missiles balistiques à portée intermédiaire (MRBM) se développent comme prévu. En revanche, les missiles intercontinentaux à portée limitée (ICBM) capables de frapper la Russie d'Europe mais non les Etats-Unis, connaissent un ralentissement mystérieux.

Le programme de fusées intercontinentales de longue portée (onze mille kms) préoccupe plus directement les Etats-Unis, souligne M. Schlesinger. Il prévoit que ces fusées pourront être déployées dans des silos au milieu des années quatre-vingt. Le chef du Pentagone note enfin que l'arsenal de défense aérienne stratégique chinois s'est lui aussi développé moins vite que prévu.

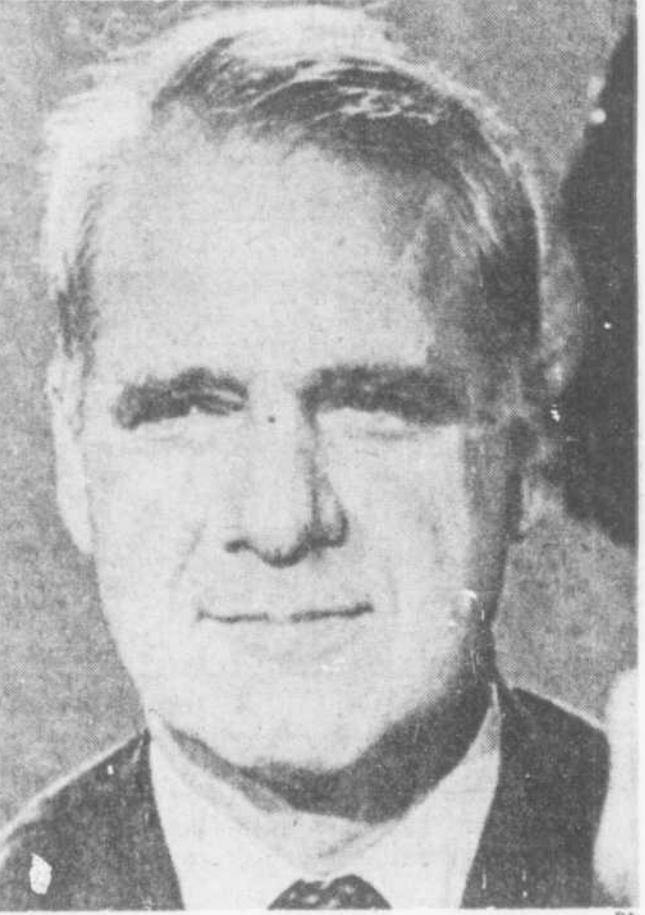
La construction des Mig-21 a été abandonnée il y a trois ans, le nouvel intercepteur à long rayon d'action n'est toujours pas parvenu au stade de la production, et on enregistre aussi un déclin de la fabrication des missiles sol-air "S-A".

Forces conventionnelles

Quant aux forces conventionnelles, M. Schlesinger a réclamé la mise en place de trois nouvelles divisions, portant les effectifs de l'armée de terre à 16 divisions au total.

"Après le Vietnam et la mise en place d'une armée de volontaires, nous sommes allés trop loin dans la réduction de nos forces terrestres opérationnelles", a-t-il dit.

"En fonction d'une réévaluation des chiffres de pertes probables en temps de guerre et des besoins des pays alliés, le secrétaire d'Etat a considéré que l'armée manquait de 5,500 blindés. En conséquence, la cadence de production sera doublée pour atteindre le chiffre de 103 unités par mois.



M. James SCHLESINGER

Washington soutient la présence de techniciens civils US en Arabie

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de la Défense encourage l'Iran et l'Arabie saoudite à employer des techniciens civils américains afin d'éviter d'avoir recours à des militaires qui sont de plus en plus demandés en raison de l'accroissement des ventes de matériel militaire par les Etats-Unis.

Le secrétaire à la Défense souligne que le gouvernement américain est en train de réduire de 400 les 2077 conseillers techniques militaires auprès de forces armées étrangères. Il y a sept ans, il y en avait le double.

Pénurie d'énergie au Congrès

La pénurie d'énergie se fait également sentir au Congrès américain. Deux réunions de commission avaient été convoquées hier au Sénat pour examiner les mesures de conservation de l'énergie réclamées d'urgence par le président Ford il y a un mois. Les réunions ont dû être annulées faute de participants.

Le président Ford qui essaye actuellement de rallier l'opinion américaine à son programme sur l'énergie, déplorait déjà la semaine dernière que le Congrès n'ait "pratiquement rien fait encore" pour examiner ses propositions qui n'ont toujours pas dépassé le stade des commissions à la Chambre comme au Sénat.